

ENJEUX

pour l'industrie
du Nord - Pas-de-Calais



Le secteur de l'emballage
l'avenir est dans l'innovation

Table des matières

Définitions et champ de l'étude p.7

La filière emballage en région Nord – Pas-de-Calais p.13

Les grands enjeux et problématiques p.23

Les différents segments de l'emballage en région p.35

Enjeux régionaux en matière d'emballage p.55

 Actions menées p.56

 Pistes d'action p.58

ÉTABLISSEMENTS SITUÉS EN RÉGION NORD – PAS-DE-CALAIS DES SECTEURS DE L'INDUSTRIE DE L'EMBALLAGE

- 204Z - Fabrication d'emballages en bois**
 Action Palettes Plus, Carvin
 Caisserie Bois Matériaux, Saint Rémy Chaussée
 Emballages Maquet Et Compagnie, Saint Pol Sur Ternoise
 Epalia, Haisnes
 Epalia, Perenchies
 Etablissements Cosyn, Roncq
 Etablissements Jules Hocq, Sainghin En Weppes
 Guffroy Freres, Violaines
 Hulín Edmond Et Cie, Bavay
 Lauwers Emballages, Hasnon
 Labat Merle Bobines, Lievin
 Nord Recyclage Service, Annay
 Scierie Léonce Doutrelant, Aire-sur-la-Lys

- Sofembal, Onnaing
 Sas Palettes Artois Services, Divion
 Soc Emballages Industriels Du Nord, Mouvaux
 Scierie Et Palettes Du Littoral, Audruicq
 Telis, Lys Lez Lannoy

- 287A - Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires**
 Avez Sa, Watrelos

- 295J - Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton**
 Roval Sas, Corbehem

- 287C - Fabrication d'emballages métalliques légers**
 Ball Packaging Europe Biere, Biere
 B.C. CAPSULERIE REMY, Somain
 Crown Emballage France Sas, Outreau
 Edard, Arques
 Rexam Beverage Can France Sas, Gravelines

- 295M - Fabrication de machines pour travail du caoutchouc ou des plastiques**
 Smca, Chocques

- 252C - Fabrication d'emballages en matières plastiques**
 Alcan Packaging Food France, Arras
 Amcor Pet Packaging France, Biere
 Artea, Frévent
 Clayrton's, Roubaix
 Ducaplast, Wormhout
 Flacoplast, Borre
 Framoplast, Boeschepe
 Graham Packaging France, Assevent
 Harry Plast, Saint Amand Les Eaux
 Jet'sac, Auchel
 Jokey France, Labourse
 Knauf Industries Nord, Le Portel
 Knauf Industries Nord, Dainville
 La Vitrocelle Nouvelle, Averdointg
 MALIP, Tourcoing
 Mob, Noeux Les Mines
 Nutri Pack, Flines Lez Raches
 Plastella, Coquelles
 Rkw Remy S.A, Saultain
 Sa Plastiques Gosselin, Borre
 Société Nouvelle Distripac, Somain
 Sted Flaconnage, Arques
 Tt Plast, Lens
 Ternois Plastiques, Vacqueriette Erquieres
 Wipak Gryspeert, Bousbecque

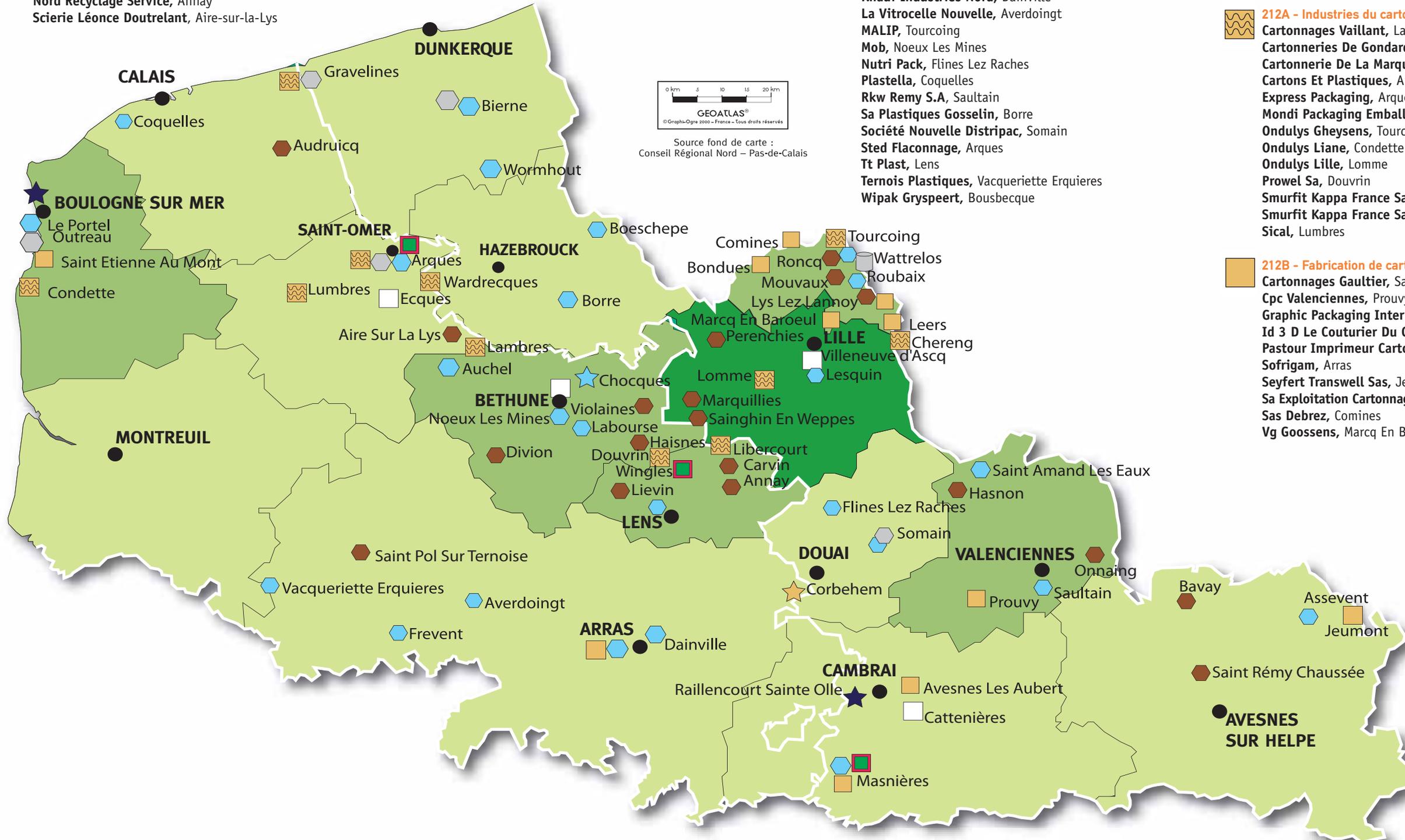
- 292H - fabrication d'équipements d'emballage**
 Etablissements Bernhardt Et Compagnie, Boulogne Sur Mer
 Soco System, Raillencourt Sainte Olle

- 212C - Fabrication d'emballages en papier**
 Envelnor Packaging, Ecques
 Roland Emballages, Cattenières
 Tiffany Industries, Villeneuve D'Ascq

- 261E - Fabrication de verre creux**
 Alphaglass, Arques
 Bormioli Rocco France Sas, Masnières
 O-i Manufacturing France, Wingles

- 212A - Industries du carton ondulé**
 Cartonages Vaillant, Lambres
 Cartonneries De Gondardennes, Wardrecques
 Cartonnerie De La Marque, Chereng
 Cartons Et Plastiques, Arques
 Express Packaging, Arques
 Mondi Packaging Emball, Libercourt
 Ondulys Gheysens, Tourcoing
 Ondulys Liane, Condette
 Ondulys Lille, Lomme
 Prowel Sa, Douvrin
 Smurfit Kappa France Sas, Gravelines
 Smurfit Kappa France Sas, Lys Lez Lannoy
 Sical, Lumbres

- 212B - Fabrication de cartonages**
 Cartonages Gaultier, Saint Etienne Au Mont
 Cpc Valenciennes, Prouvy
 Graphic Packaging International France, Masnières
 Id 3 D Le Couturier Du Carton, Leers
 Pastour Imprimeur Cartonier, Bondues
 Sofrigam, Arras
 Seyfert Transwell Sas, Jeumont
 Sa Exploitation Cartonages Du Cambresis, Avesnes Les Aubert
 Sas Debrez, Comines
 Vg Goossens, Marcq En Baroeul



0 km 5 10 15 20 km
 GEOATLAS®
 © Graphi-Ogre 2000 - France - Tous droits réservés
 Source fond de carte :
 Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais

ENJEUX

pour l'industrie
du Nord - Pas-de-Calais



Le secteur de l'emballage
l'avenir est dans l'innovation



L'industrie de l'emballage en région Nord – Pas-de-Calais se situe au 3^{ème} rang français avec plus de 7 000 salariés. Reflet de la tradition industrielle du territoire, la filière s'est construite, pour l'essentiel, autour de grands donneurs d'ordres, notamment du secteur de l'agroalimentaire. Elle ne manque pas d'atouts et tous les matériaux sont transformés pour la production d'emballages. La région est même située en première position pour la fabrication d'emballage en papier. La concurrence entre matériaux et entre grands groupes pour les productions de masse reste une réalité économique qui entraîne constamment les

entreprises sur les chemins de l'amélioration de leur compétitivité et de l'innovation. Aujourd'hui, le développement de la filière est confronté également à la prise en compte du développement durable qui demande une réflexion de fond par matériau et par entreprise en considérant les tendances sociétales des consommateurs et la réalité des marchés dans le respect des dispositions retenues lors du Grenelle de l'environnement.

Filière stratégique pour notre région, mal appréhendée par les statisticiens, le secteur de l'emballage en région Nord-pas-de-Calais nous semblait justifier une étude approfondie.

Dans l'esprit des Enjeux pour l'industrie, dont elle constitue un cahier spécial, cette publication se veut un diagnostic prospectif de la filière. Son contenu est totalement inédit. Elle s'appuie sur un programme d'une cinquantaine de visites, entreprises productrices d'emballages, entreprises utilisatrices mais aussi constructeurs de machines pour le secteur. Des synergies entre les constructeurs de machines et les fabricants d'emballage ont été décelées. L'étude se fixe un double objectif : fournir une présentation claire de la situation en région et éclairer sur les enjeux de la filière.

Cette monographie n'aurait pu voir le jour sans la participation des entreprises, de nos partenaires (fédérations professionnelles, pôle de compétitivité MAUD), et de l'ensemble des acteurs régionaux du développement économique. Je tiens ici à remercier collectivement tous ceux qui, avec les agents de la DRIRE, ont contribué à cette réflexion et à la rédaction de ce document, et je souhaite que ces efforts permettent ensemble de définir et de mettre en œuvre les actions nécessaires au développement de cette filière stratégique pour la région.

Michel Pascal

Directeur régional de l'industrie,
de la recherche et de l'environnement
Directeur régional de l'environnement

Le secteur de l'emballage

en région Nord – Pas-de-Calais

L'industrie de l'emballage en région Nord – Pas-de-Calais est constituée d'un tissu fort, entraîné par des donneurs d'ordres puissants : elle se situe au 3^{ème} rang français (en terme d'effectifs), avec plus de 7 000 salariés, derrière les régions Rhône-Alpes et la Haute Normandie.

Le Nord – Pas-de-Calais se classe à la première place pour la fabrication d'emballages en papier-carton, devant la région Poitou-Charentes.

Les entreprises régionales travaillent tous les matériaux. Le plastique et le papier-carton sont au coude à coude avec chacun un peu plus de 30 % du marché. Le bois, le métal et le verre se partagent les 40 % restants. A côté des grands groupes étrangers bien représentés en région, un tissu dense de PME innovantes se positionne sur les marchés des grands donneurs d'ordres régionaux. Le développement durable est un domaine d'innovation privilégié, qu'il s'agisse de la conception des emballages eux-mêmes ou de leur processus de fabrication.

Pour rédiger cette note, la DRIRE s'est notamment appuyée sur les visites effectuées dans les entreprises du secteur de l'emballage et chez leurs donneurs d'ordres. Elles montrent un dynamisme réel de la filière tiré par l'industrie agroalimentaire, qui demeure le principal marché de l'industrie de l'emballage avec 65 % du chiffre d'affaires.

La construction des machines utilisées pour fabriquer des emballages et la construction de machines de conditionnement est apparue comme indissociable de la fabrication des emballages. Ce secteur plus difficile à cerner est peu présent en région. Certaines entreprises relèvent à la fois de la fabrication d'emballages et de machines d'emballage, et sont positionnées sur des marchés spécifiques au niveau national ou européen.

La plupart des entreprises rencontrées dans le cadre de la rédaction de cette note ont une dimension nationale ou européenne. Un des objectifs de l'étude est l'identification de pistes de travail prioritaires. A ce titre, tout comme les autres dispositifs d'aide aux PME mis en œuvre par ses partenaires, les actions collectives soutenues par la DRIRE, existantes ou en projet, permettent de soutenir la filière. Des actions nouvelles sont envisagées dans ce sens pour les entreprises de l'emballage en liaison notamment avec le pôle de compétitivité MAUD. Et toute proposition nouvelle qui pourrait être faite à la lecture de cette note sera bien entendue examinée avec la plus grande attention.

Forces

- Tissu diversifié de fabricants d'emballages, très bien positionné notamment sur le créneau du papier-carton.
- Position géographique privilégiée
- Nombreux centres logistiques et plates-formes multimodales
- Très forte présence des industries utilisatrices d'emballage
- Grande diversité du réseau des industries agroalimentaires
- De grands groupes à capitaux étrangers

Faiblesses

- Activité principalement entraînée et très dépendante des donneurs d'ordres régionaux.
- Faible présence en région des constructeurs de machines.
- Filière peu structurée en région.
- Des marges affaiblies par la hausse du prix des matières premières et le prix élevé du pétrole
- Vive concurrence entre les différentes filières de l'emballage

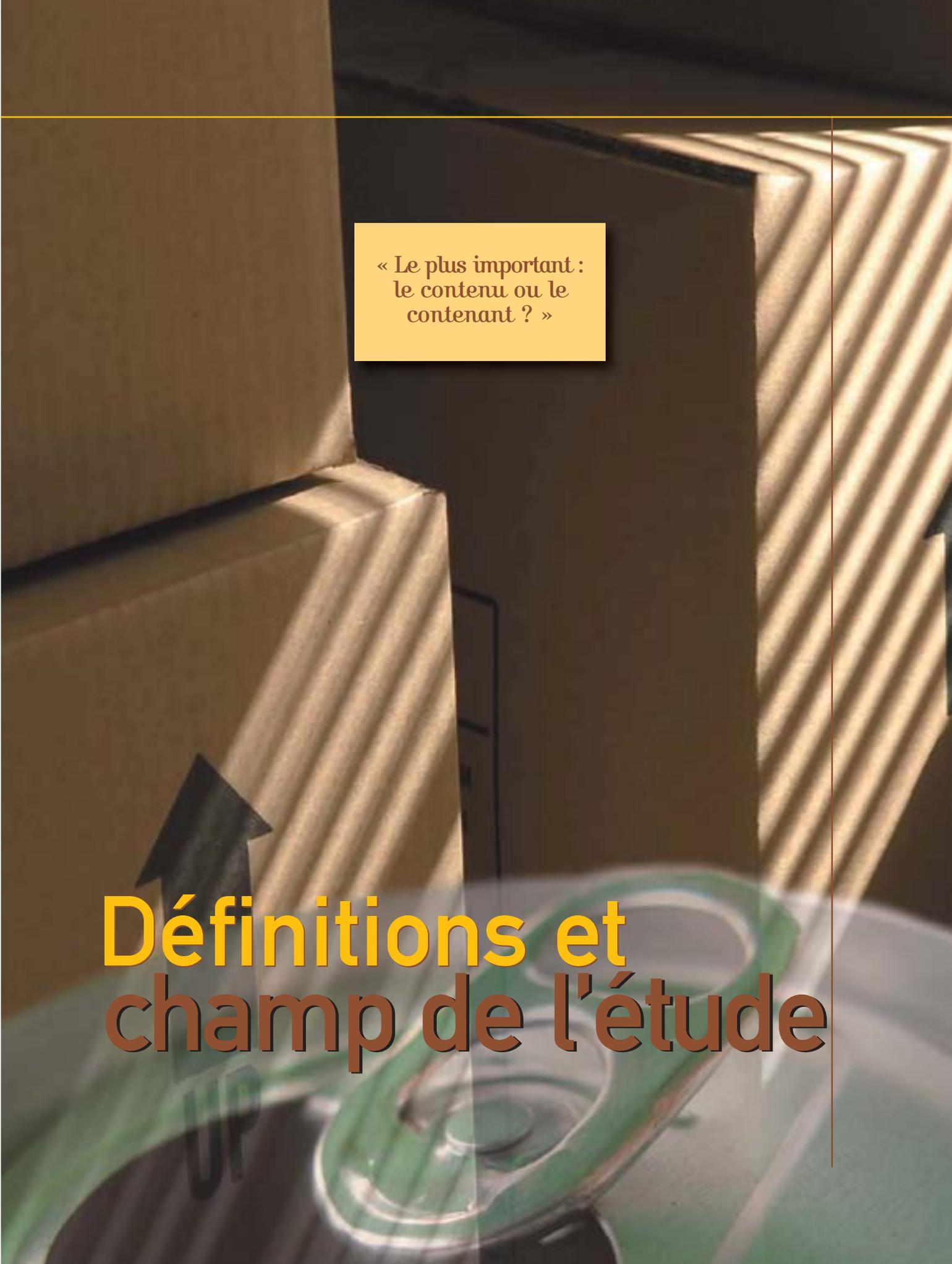
Opportunités

- La "fragmentation" des modes de consommation
- Relations client – fournisseur : opportunités pour étendre la gamme des prestations
- Optimisation de la chaîne logistique (emballage "intelligent")
- Offres multi-matériaux
- Possibilité de rebond et d'innovation face aux nouvelles contraintes environnementales
- Existence du pôle MAUD (Matériaux & Applications pour une Utilisation Durable)
- Pôle Industrie et agro-ressources en Picardie et Champagne-Ardenne.

Menaces

- Montée du hard discount et des marques de distributeurs (MDD) au sein de la distribution avec des produits à emballage réduit
- Pression environnementale qui induit une diminution du poids des emballages
- Négociation de certains marchés au niveau mondial, risquant de disqualifier certains fabricants d'emballages régionaux.
- Risque accru de délocalisation des clients
- Montée en puissance des pays à bas coûts pour les emballages à faible valeur ajoutée.

« Le plus important :
le contenu ou le
contenant ? »



Définitions et champ de l'étude

Qu'est-ce qu'un emballage ?

« Concevoir un emballage : c'est répondre à des critères multiples »

Un emballage est un produit constitué de matériaux de toute nature, destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation. La réglementation distingue 3 types d'emballages : primaire, secondaire et tertiaire.

→ L'emballage primaire ou emballage de vente

C'est un emballage conçu de manière à constituer, au point de vente, un article destiné à l'utilisateur final ou au consommateur.

→ L'emballage secondaire ou emballage groupé

Il réunit, au point de vente, un groupe d'un certain nombre d'articles, qu'il soit vendu à l'utilisateur final ou au consommateur, ou qu'il serve seulement à garnir les présentoirs. Il peut être séparé des marchandises qu'il contient ou protège, sans en modifier les caractéristiques de conservation.

→ L'emballage tertiaire ou emballage de transport

Il est conçu de manière à faciliter la manutention et le transport d'un certain nombre d'articles ou d'emballages secondaires en vue d'éviter leur manipulation et les dommages liés au transport. L'emballage de transport ne comprend pas les conteneurs de transport routier, ferroviaire, fluvial, maritime ou aérien.

La frontière entre « emballage » et « conditionnement » est mince.

Dans la suite de l'étude on distinguera :

- le secteur « **emballage** », qui regroupe la fabrication des contenants (bouteilles, boîtes de conserve, bac ou sac...) et la fabrication des machines d'emballage,
- des activités de « **conditionnement** » qui consistent à remplir le contenant et/ou à grouper les emballages en vue de leur expédition.



Les fonctions de l'emballage

L'emballage assure trois fonctions essentielles : protéger, transporter et informer :

→ Protéger

Protéger le produit et assurer sa conservation en parfait état. Il peut s'agir d'une protection physique qui rendra nécessaire, par exemple, de prendre en compte la tenue mécanique de l'emballage, ou encore d'assurer une protection contre la chaleur, le froid, les rayons solaires, les poussières, les réactions chimiques, l'humidité, la corrosion, etc.... Selon son utilisation, un emballage devra répondre à un cahier des charges bien défini : un emballage alimentaire aura davantage de critères à respecter qu'une simple palette de transport.

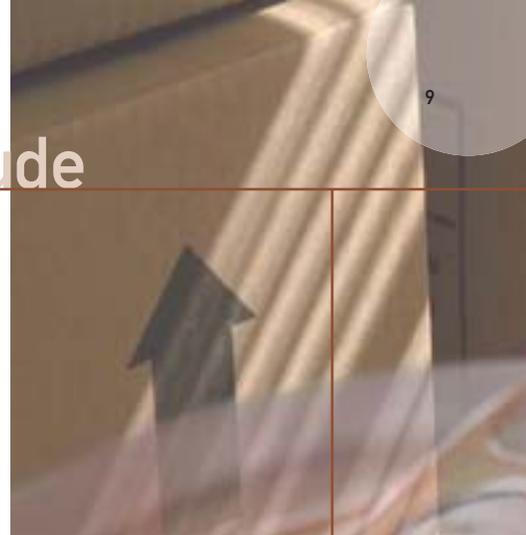
→ Transporter

Transporter et permettre :

- un stockage et une manipulation simplifiés pour l'acheminement jusqu'au consommateur. L'emballage, souvent conçu comme un élément du circuit de distribution, s'adapte par une forme appropriée à son utilisation finale et au mode de transport retenu.
- une mise en rayon rapide pour le détaillant; par exemple des articles textiles auront un support muni d'un crochet (la société MALIP à Tourcoing occupe un créneau de niche dans ce domaine en région Nord - Pas-de-Calais),
- une manipulation facile pour le client et le consommateur final.

→ Informer et communiquer

L'emballage donne des éléments d'information sur le produit et des éléments réglementaires comme la date limite de consommation (DLC). Il précise comment transporter ou utiliser le produit. L'emballage permet également de communiquer en donnant par exemple des éléments sur sa traçabilité pour la gestion des stocks. Il a aussi pour objectif d'attirer le consommateur par la forme, le toucher, les couleurs, etc.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

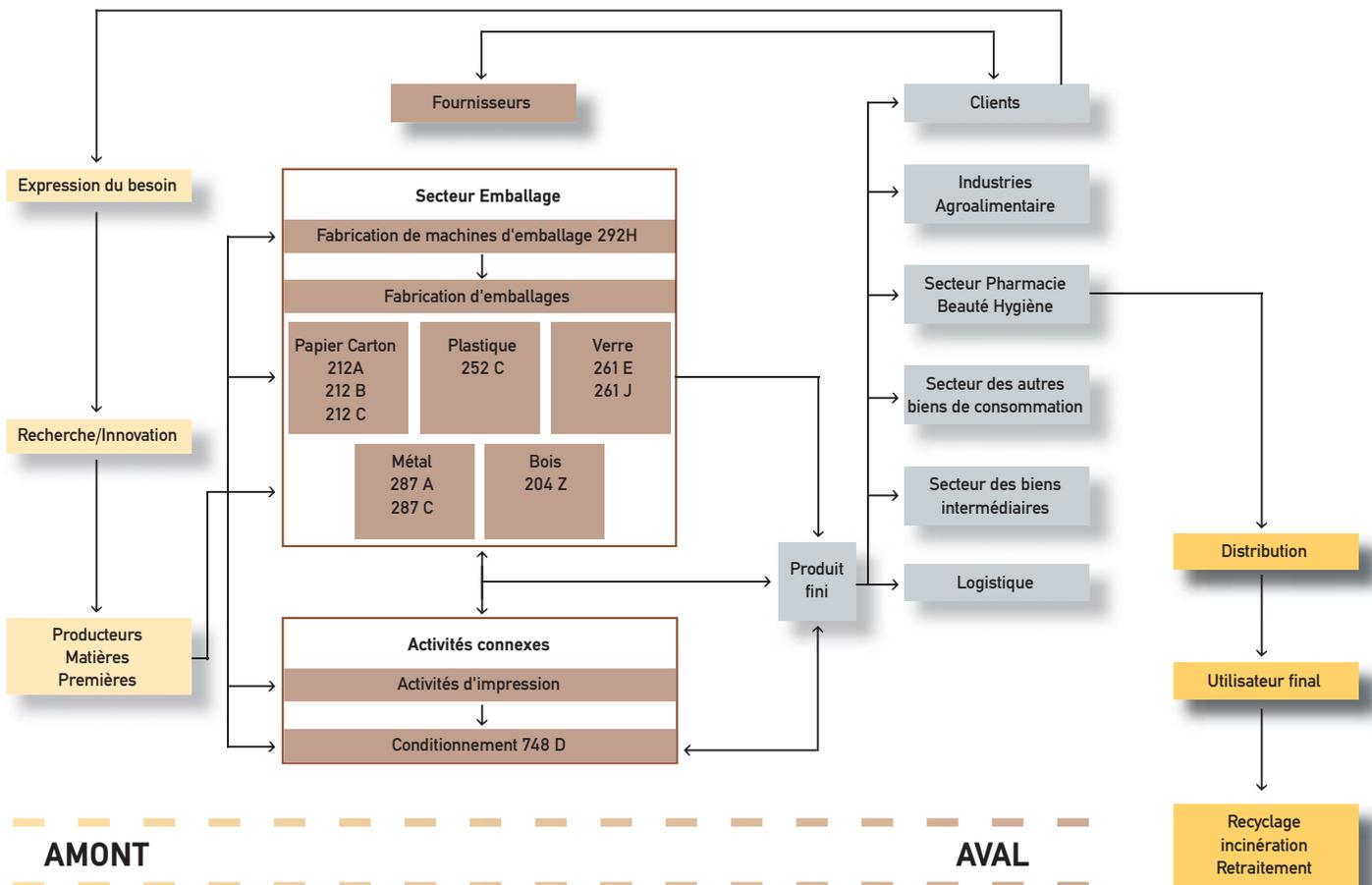


La filière emballage

L'industrie de l'emballage est une filière transversale qui regroupe de nombreuses activités. De la conception à l'utilisation, en passant par les matériaux, les produits finis, les machines, les accessoires et les services, la filière de l'emballage est complexe.

La fabrication d'emballages est une activité partiellement intégrée par les utilisateurs, et partiellement sous-traitée chez des acteurs qui peuvent être des spécialistes de l'emballage (fabricants de bouteilles, de canettes, par exemple) ou avoir une activité plus diversifiée (plasturgistes).

SCHÉMA ORGANISATIONNEL DE LA FILIÈRE D'EMBALLAGE



Définitions
et champ de l'étude

Définitions et champ de l'étude

Définition du champ de l'étude

Nous avons retenu dans cette étude une définition restreinte au « cœur » de la filière « emballage », c'est à dire les fabricants d'emballages et les fabricants de machines d'emballage.

Le recensement des acteurs s'est appuyé sur la Nomenclature d'Activités Française (NAF) :

→ La fabrication d'emballages

- La fabrication d'emballages en bois : NAF 204Z
- La fabrication d'emballages en matières plastiques : NAF 252C
- L'industrie du carton ondulé : NAF 212A
- La fabrication de cartonnages : NAF 212B
- La fabrication d'emballages en papier : NAF 212C
- La fabrication de fûts et emballages métalliques similaires : NAF 287A
- La fabrication d'emballages métalliques légers : NAF 287C
- La fabrication de verre creux : partie du code NAF 261E
- La fabrication et le façonnage d'articles techniques en verre : partie du code NAF 261J

→ La fabrication de machines d'emballage

- La fabrication d'équipements d'emballage : NAF 292H
- La fabrication de machines pour les industries du papier et du carton : partie du NAF 295J
- La fabrication de machines pour travail du caoutchouc ou des plastiques : partie du NAF 295M



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Des particularités à signaler pour comprendre l'approche de l'étude :

- pour les emballages en verre, le code NAF 261E regroupe d'une part l'activité de fabrication de bouteilles, de flacons, de pots, de bocaux et autres récipients en verre, mais aussi la fabrication de verrerie de table et d'articles décoratifs en verre. De même, le code NAF 261J inclut la fabrication de récipients pour les laboratoires, l'hygiène et la pharmacie mais aussi la réalisation et la réparation des vitraux. Pour ces secteurs, seules les entreprises directement concernées par la fabrication d'emballages ont été retenues. Ainsi la société **ARC INTERNATIONAL** (9 000 salariés en région), leader mondial dans le domaine des arts de la table et première société verrière du Nord – Pas-de-Calais, ne fait pas partie du champ de cette étude.

- dans le même esprit, s'agissant des machines d'emballage (codes NAF 295J et NAF 295M), seules ont été retenues les entreprises qui fabriquent des machines ensuite exploitées pour fabriquer des emballages ou conditionner des produits.

- de nombreuses entreprises industrielles de secteurs divers (agroalimentaire, pharmacie,...etc.) fabriquent elles-mêmes (en flux tendu très souvent) les emballages qu'elles utilisent dans la suite de leur processus de fabrication : **elles ne sont pas visées par l'étude**. C'est le cas par exemple de la société des EAUX MINÉRALES DE SAINT AMAND LES EAUX qui fabrique à partir de préformes en matière plastique les bouteilles en polyéthylène (PET) dans lesquelles elle conditionne ensuite les boissons et les eaux minérales qu'elle produit. La fabrication des préformes **relève par contre du domaine de l'étude** : à ce titre la société **AMCOR PET PACKAGING** à Bierne (59) qui fabrique des préformes en plastique est visée dans cette étude.

- les activités de conditionnement (NAF 748 D) réalisées en interne ou pour le compte d'un tiers sont exclues du champ de l'étude.





« S'il y avait une
seule vérité, on ne
pourrait pas faire
cent toiles sur le
même thème »

Pablo Picasso



La filière emballage en région

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Présentation du secteur de l'emballage en France³

→ L'emballage : un secteur peu concentré au niveau mondial⁴

Le marché mondial de l'emballage est estimé à :

- 400 milliards d'euros pour la fabrication d'emballages
- 20 milliards d'euros pour la construction de machines d'emballage.

La fabrication d'emballages est un secteur très fragmenté (aucune entreprise ne représente plus de 2% du marché) qui enregistre une croissance régulière de 2 à 4% par an. La demande chinoise de machines d'emballage devrait progresser de 9,7% par an pour atteindre 4,4 milliards d'euros en 2011.

Les pays riches sont les grands consommateurs d'emballages : 10% de la population mondiale (Japon, Europe de l'Ouest, Amérique du Nord) consomment 70% des emballages utilisés dans le monde. Les dix premiers acteurs mondiaux, qui ont réalisé 60 milliards d'euros de chiffre d'affaire en 2006, sont :

- 1- TETRA LAVAL (9,717 milliards d'euros dans le domaine des équipements d'emballage pour papier – carton et plastique)
- 2- AMCOR (6,401 milliards d'euros dans le domaine du métal et plastique)
- 3- SMURFIT KAPPA GROUP (6,055 milliards d'euros dans le domaine du papier – carton)
- 4- O-I OWENS-ILLINOIS (5,808 milliards d'euros dans le domaine du verre et plastique)
- 5- INTERNATIONAL PAPER COMPANY (5,705 milliards d'euros dans le domaine du papier – carton)
- 6- REXAM (5,636 milliards d'euros dans le domaine du métal et plastique)
- 7- ALCAN (5,366 milliards d'euros dans le domaine du métal et plastique)
- 8- CROWN (5,336 milliards d'euros dans le domaine du métal)
- 9- SMURFIT-STONE (5,304 milliards d'euros dans le domaine du papier – carton)
- 10- MEADWESTVACO (5,041 milliards d'euros dans le domaine du papier – carton)

Ces groupes sont très actifs sur le marché mondial : ils accompagnent leurs clients dans les pays où ceux-ci souhaitent se développer.

Le groupe SAINT GOBAIN est le premier acteur français de l'emballage, avec un chiffre d'affaires de 4,16 milliards d'euros réalisé dans le domaine du verre et du plastique.

Au niveau mondial, le secteur de la fabrication des machines d'emballages est dominé par des sociétés étrangères, principalement allemandes (22% du marché). Le suédois TETRA-LAVAL, inventeur du système de brique Tetra-pak, a racheté en 2005 le constructeur français SIDEL, numéro 1 mondial des machines d'embouteillage en polyéthylène (PET)

EN FRANCE

Nombre d'établissements	900
Effectifs	115 000 salariés
Chiffre d'affaires HT	18 milliards d'euros
Production annuelle	12,3 millions de tonnes
Taux d'exportation	22,3% du CAHT
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> - Un secteur transversal et éclaté - Le débouché majeur : l'agroalimentaire - L'innovation présente dans tous les segments - Plastique et papier-carton au coude à coude - Un partenariat tourné vers l'Europe - Activité soumise aux évolutions économiques, environnementales et sociologiques



La filière emballage

présent en France à Octeville (76). L'activité SIDEL se retrouve face à la concurrence du groupe suisse SIG ou de l'allemand KRONES. Ces 2 pays, ainsi que les Etats-Unis, sont très présents sur le secteur des machines contrairement à la France. Certains groupes cumulent des activités de fabrication d'emballages et de construction de machines.

Le numéro 1 mondial, TETRA LAVAL, présente un modèle mixte, puisqu'il est à la fois fabricant de machines et producteur de carton multicouches qui alimente ses machines. En région, le groupe américain GRAHAM PACKAGING (9 000 personnes et 90 usines dans le monde), constructeur de machines à l'origine, exerce également des activités de fabrication d'emballages. Dans son usine basée à Assevent (59) GRAHAM PACKAGING FRANCE emploie 120 personnes et fabrique (avec des machines GRAHAM) des bouteilles en plastique destinées au conditionnement de lait.

→ L'industrie française présente et performante dans ce contexte mondial

En France, près de 900 entreprises de plus de 20 salariés emploient 115 000 personnes et génèrent un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros. Ces données intègrent également les fabricants de machines d'emballage dont l'effectif est estimé à 7 300 par le SESSI.

Les fabricants d'emballages, qui constituent le segment principal de ce secteur, positionnent la France au 5^{ème} rang mondial après les USA, le Japon, la Chine et l'Allemagne et au 2^{ème} rang européen derrière l'Allemagne⁵ en terme de chiffre d'affaires. L'activité peut en première approximation être considérée comme entraînée, c'est-à-dire que les effectifs du secteur sont fortement liés au poids industriel d'une région. La plupart des emballages sont fabriqués à proximité de leur lieu d'utilisation.

Le tissu industriel de l'emballage présente un visage très différent en fonction des matériaux : ainsi, l'emballage en verre, très capitalistique, est fortement concentré, celui du plastique est atomisé et l'artisanat est très présent dans le bois.

Si l'on trouve des sites de production sur l'ensemble du territoire national, quelques spécificités régionales se dessinent : notamment la place prépondérante, pour des raisons historiques, de la Haute-Normandie dans le domaine du verre (pôle mondial de la GLASS VALLEE pour le flaconnage de luxe), celle du Grand Sud-Ouest pour le bois ou de la Bourgogne pour le métal.

→ Un marché très européen pour les entreprises françaises

Le commerce extérieur français de produits d'emballage est essentiellement tourné vers ses partenaires européens. Les pays fournisseurs sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays Bas, le Royaume-Uni⁶. Les exportations françaises visent, d'abord, la Belgique, puis le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et enfin les Etats-Unis. Le plastique représente 40% des exportations nationales, suivi du métal (19%), du verre (17%) et enfin du papier-carton avec 14%. Au niveau mondial, la France se situe au 4^{ème} rang des exportateurs, derrière l'Allemagne, les Etats-Unis et, depuis peu, la Chine.

La balance commerciale est légèrement déficitaire. La France affiche un net déséquilibre avec l'Allemagne, premier pays fournisseur.

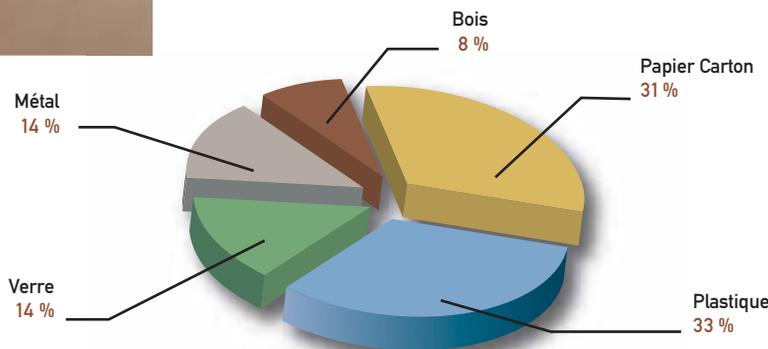


ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Le plastique et le papier-carton au coude à coude ⁷

Au niveau national, le plastique et le papier-carton constituent les deux premiers matériaux en terme de chiffre d'affaires. En 2006, le plastique représentait 33 % du chiffre d'affaires des matériaux d'emballage en France, le papier-carton 31 %.

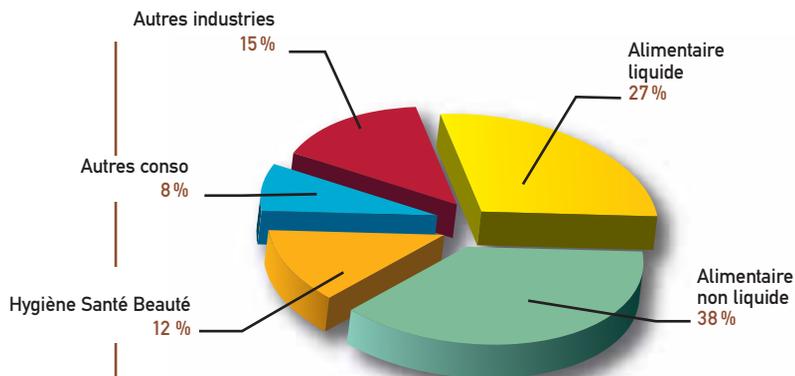


RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR MATÉRIAU

→ L'agroalimentaire : le débouché majeur

L'industrie agroalimentaire demeure le principal marché des industries de l'emballage avec 65 % du chiffre d'affaires.

L'activité pharmacie-beauté-hygiène est ensuite le deuxième secteur utilisateur d'emballages.



RÉPARTITION
DU CHIFFRE D'AFFAIRES
PAR MARCHÉ

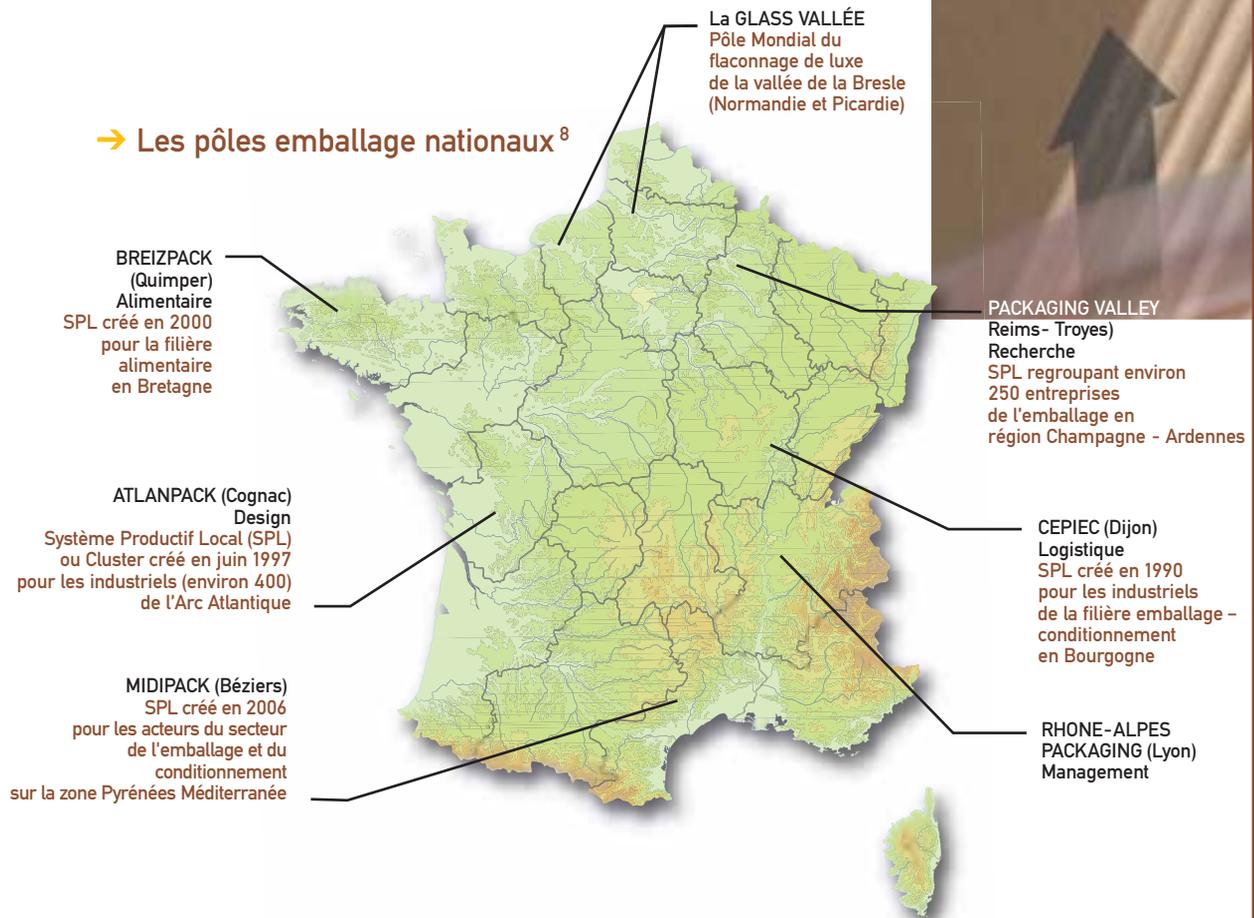
→ Les tendances sociétales

Le secteur de l'emballage est fortement influencé par l'évolution de la société, notamment :

- l'évolution des modes de consommation tels que la diminution des temps de repas, et du nombre de personnes par foyer qui entraînent la « fragmentation » des modes de consommation, illustrée en particulier par la multiplicité des produits en emballages individuels ;
- la préoccupation écologique, la réduction à la source du volume d'emballage, la nécessité de valorisation des déchets d'emballage ;
- la montée du hard discount qui pèse sur les fabricants pour imposer la présentation de produits avec des emballages réduits ;
- une concentration des fournisseurs de matières premières et de semi-produits ;
- l'augmentation du prix du pétrole et de l'énergie ;
- le besoin accru de traçabilité des produits, et le développement des étiquettes « intelligentes » avec puce électronique (développement de la RFID) ;
- les obligations réglementaires, les souhaits des fabricants et le besoin croissant d'informations du consommateur, qui a envie de connaître les qualités du produit qu'il achète (valeur nutritionnelle, quantité de CO₂ rejetée pour la fabrication,...) ;
- les nouvelles exigences relatives « à l'hygiène et la sécurité des emballages » concernant en particulier les conditions de conservation et l'absence de transfert de pollution vers les produits agroalimentaires.

La filière emballage

→ Les pôles emballage nationaux⁸



→ Les pôles d'expertise nationaux⁹



Ces pôles sont des appuis techniques spécialisés ou non par matériau ou par fonctionnalité. Ils peuvent être utilisés par les entreprises de la région Nord - Pas-de-Calais au même titre que les laboratoires régionaux du privé ou dépendants d'écoles d'ingénieurs qui ne manquent pas en région. Les laboratoires travaillent, dans la plupart des cas, en réseau suivant leurs compétences particulières.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ L'innovation présente dans tous les segments

Pour répondre à ces exigences toujours croissantes de protection, de sécurité des produits, mais aussi de développement durable, l'innovation se doit d'être présente dans tous les segments du secteur de l'emballage.

La protection et la sécurité des produits sont un des moteurs de l'innovation dans le secteur : conservation des produits alimentaires sous atmosphère contrôlée, traçabilité des emballages...

Les préoccupations de développement durable sont également centrales : allègement des emballages (ainsi le fabricant de machines Sidel travaille à l'allègement des bouteilles en plastique), recyclabilité, recherches sur les bioplastiques...

En France plusieurs pôles de compétitivité ont trait directement ou indirectement aux emballages dont :

- le pôle « MIPI » (Matériaux Innovants Produits Intelligents) basé en Lorraine dont l'objet est le développement de nouveaux matériaux destinés aux marchés en expansion ;
- le pôle de compétitivité plasturgie « PLASTIPOLIS » qui concerne les régions Rhône-Alpes, Auvergne et Franche-Comté et qui aborde l'emballage alimentaire agrosourcé et biodégradable.
- le pôle régional « MAUD » (Matériaux & Applications pour une Utilisation Durable) en région Nord – Pas-de-Calais qui a pour objectif principal le développement économique par l'innovation dans le domaine de la chimie et des matériaux.

Le secteur emballage en région ¹⁰

→ 3^{ème} région française en terme d'effectifs

Avec une population avoisinant les 4 millions d'habitants, la région Nord – Pas-de-Calais est la 4^{ème} région la plus peuplée de France, mais aussi la 4^{ème} région industrielle. Elle se caractérise par la diversité de son tissu économique.

La présence d'industries « clientes » de l'emballage (agroalimentaire, santé-beauté,... etc.) ont naturellement favorisé le développement de ces activités dans la région dans la mesure où la proximité reste un critère important. C'est donc sans surprise que le secteur de l'emballage régional se situe au 3^{ème} rang français (en terme d'effectifs) avec 7 200 salariés, derrière les régions Rhône-Alpes et Haute Normandie. Cette dernière est particulièrement présente sur le marché du verre avec ses nombreuses entreprises de la vallée de la Bresle.

Le Nord – Pas-de-Calais est par ailleurs la 1^{ère} région française pour les emballages en papier-carton, devant la région Poitou-Charentes.

EN RÉGION

Nombre d'établissements	86
Effectifs	7 200 salariés
Chiffre d'affaires HT	2 milliards d'euros
Particularités	-3 ^{ème} région en terme d'effectifs -1 ^{ère} région en France des emballages en papier-carton devant Poitou-Charentes -Forte présence des grands donneurs d'ordre. -Importance des activités connexes comme les industries graphiques (2 ^{ème} région derrière l'Île de France)

La filière emballage

La filière emballage

Les 7 200 salariés du secteur travaillent dans 86 établissements de plus de 20 salariés qui font partie de groupes ou plus simplement de PME implantées plutôt localement à proximité de leur marché :

- **PME indépendantes** : 33
- **Etablissements de groupes français** : 22
(les principaux : CARTONNERIES DE GONDARDENNES, SICAL du Groupe ROSSMANN, CARTONS ET PLASTIQUES, JET'SAC du Groupe SPHERE, CARTONNAGES GAULTIER, EXPRESS PACKAGING, LA VITROCELLE du Groupe UNIPACKAGING et NUTRIPACK du Groupe PROPLAST...).
- **Etablissements de groupes étrangers** : 31.

L'activité régionale est donc principalement exercée par des PME. Plus de 90% des établissements ont moins de 200 salariés et la moitié des établissements ont moins de 50 salariés.

→ Des sociétés de tailles différentes pour travailler tout type de matériau



Les grands groupes de l'emballage présents en région Nord-pas-de-Calais, sont donc presque tous à capitaux étrangers :

- SMURFIT KAPPA France à Lys-lez-Lannoy (59) qui fabrique des emballages en carton ondulé,
- ALCAN PACKAGING FOOD à Arras (62) qui fabrique des films plastiques pour l'industrie alimentaire,
- AMCOR PET PACKAGING à Bierne (59) qui fabrique des préformes en plastique utilisables dans les machines à fabriquer des bouteilles en PET,
- CROWN EMBALLAGE à Outreau (62) qui fabrique des emballages métalliques légers (conserves,...),
- REXAM BEVERAGE CAN SAS à Gravelines (59) qui fabrique des boîtes métalliques pour boissons,
- OWENS-ILLINOIS (O-I) à Wingles (62) qui fabrique des canettes de bière en verre,
- BORMIOLI ROCCO à Masnières (59) qui fabrique des flacons en verre,
- JOKEY PLASTIK à Labourse (62) qui fabrique des pots et seaux en plastique
- VAN GENECHTEN PACKAGING GOSENS à Marcq-en-Baroeul qui fabrique des emballages en carton.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Les établissements de groupes français se situent sur des marchés très ciblés, parmi ceux-ci :

La société **NOUVELLE LA VITROCELLE**, spécialiste de l'emballage souple (feuilles en plastique souple utilisées à 90 % dans l'agroalimentaire et le reste dans l'hygiène, santé, cosmétique principalement) emploie 85 personnes à AVERDOINGT (62) et fait partie du groupe français UNI PACKAGING (250 personnes environ). Ce groupe dispose de 8 implantations européennes dont un centre de conception et multimédia au Royaume-Uni. Cet outil lui permet de proposer à ses clients des solutions « marketing » pour la mise à la présentation à la vente (PLV) en rayon. L'usine d'AVERDOINGT exerce ses activités principalement en France et en Grande Bretagne,

NUTRIPACK fabrique principalement des emballages alimentaires en plastique pour la restauration et emploie 120 personnes à Flines-lez-Raches. C'est une filiale de la holding familiale PROPLAST (350 personnes, chiffre d'affaires de 60 M€ en 2007). Le groupe PROPLAST a, depuis 1990, développé ses activités en Europe (Espagne, Italie et Grande Bretagne) dans le domaine de l'emballage alimentaire plastique par croissance interne et par acquisitions. En 2008, PROPLAST a racheté la société vendéenne MECAPLASTIC, qui fabrique des machines de conditionnement d'aliments. Une prestation complète est ainsi proposée à la clientèle,

SICAL (Société Industrielle des Cartonneries de Lumbres) est une Société Anonyme créée en 1949 qui appartient depuis 1985 au groupe français ROSSMANN. En 2007, l'entreprise, qui emploie 353 personnes, a réalisé 68,7 M€ de chiffres d'affaires principalement dans son département « carton ondulé » (51M€ de CA - 61 000T/an - 250 personnes). Elle possède également une papeterie (11M€ de CA - 36 000T/an - 45 personnes), un département plastique (51M€ de CA - 1 000T/an - 45 personnes) et une unité de flexographie pour imprimer ses emballages. De 1986 à 1997, SICAL a développé ses activités de fabrication et de transformation du carton ondulé à l'international par croissance externe et par acquisitions en Afrique (Côte d'Ivoire - Burkina Faso) et en Europe (Italie, Belgique, Espagne, Hongrie, Roumanie et Pologne). SICAL se positionne donc comme l'un des premiers producteurs de carton ondulé en Europe.

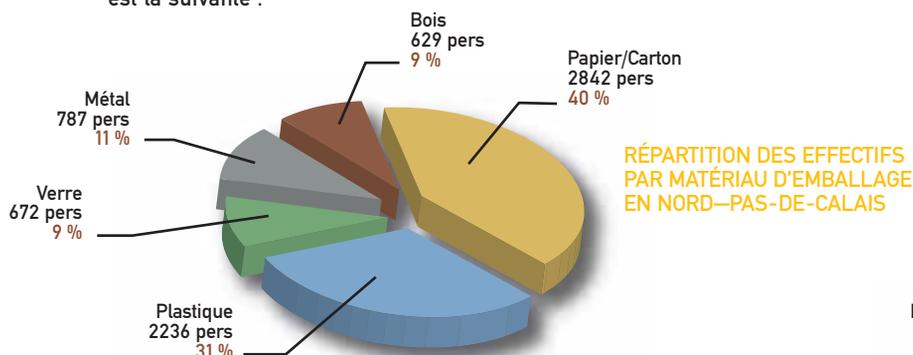
C.P.C. Valenciennes à Prouvy (59) fabrique des emballages secondaires en carton (surremballages pour bières, mayonnaise, etc...) et primaires pour le conditionnement de produits secs (sucre, crêpes, surgelés, riz...). Cette usine emploie 75 personnes et fait partie du groupe Holding C.P.C. PACKAGING dont le siège social est à Saint Malo (8 usines et 526 personnes en France). Le groupe est leader européen dans les domaines du cartonnage (compact-microcanelure), de l'étiquette (sèche ou adhésive), de l'emballage flexible et du manchon. Il est rattaché à la COMPAGNIE POUR LA COMMUNICATION (CPC) appartenant Monsieur Jacques SCHOR.

ARTEA, qui fait partie depuis 1992 du groupe français SOMATER & ASSOCIES, possède deux sites de production : l'un est basé à Frévent (62), l'autre à Coutras en Gironde. Le groupe SOMATER, spécialisé dans l'emballage, compte 9 sites de production et 690 employés pour un chiffre d'affaires de 95 M€ en 2007. Chaque site de production est spécialisé dans une technique de transformation. L'usine de Frévent qui emploie 55 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 7,5 M€, est spécialisée dans la fabrication d'emballages par extrusion calandrage et thermoformage (calages biscuits, chocolats, barquettes salade et couvercles, coques pour les laboratoires pharmaceutiques,...)



La filière emballage

Par matériau, la répartition des effectifs des entreprises de plus de 20 salariés est la suivante :



→ Le plastique et le papier-carton sont les matériaux les plus utilisés en région

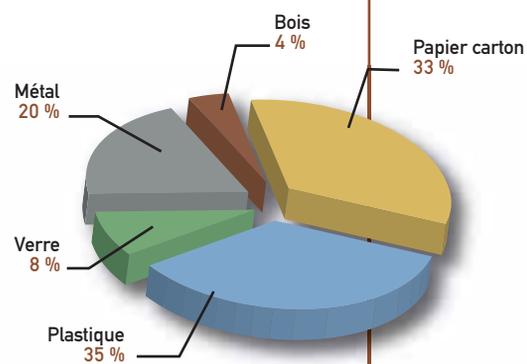
Tous les matériaux d'emballage sont représentés en région Nord - Pas-de-Calais. Durant ces dernières années, les emballages en plastique n'ont cessé de gagner des parts de marché, notamment, sur le verre et le métal. Le plastique est aujourd'hui le matériau le plus utilisé en région, suivi de très près par le papier-carton.

L'utilisation des matériaux¹¹ en région est sensiblement la même qu'au niveau national.

→ Les 12 premiers établissements en Nord - Pas-de-Calais

Les activités et les effectifs des 12 premiers établissements sont repris ci dessous.

Entreprise	Localisation	Effectif	Activité
BORMIOLI ROCCO FRANCE	MASNIERES	450	Verre : fabrication de flacons pour parfumerie, cosmétique et pharmacie
CARTONNERIES DE GONDARDENNES	WARDREQUES	436	Papier/Carton : Fabrication de papiers pour ondulés et de cartons ondulés
SICAL	LUMBRES	353	Papier/Carton : fabrication de papiers pour ondulés et de cartons ondulés - transformation du carton ondulé et impression par flexographie
SA PLASTIQUES GOSSELIN	BORRE	283	Plastique : fabrication de petit matériel plastique pour laboratoires (médical, agroalimentaire, environnement : flacon, protection de seringues)
BALL PACKAGING EUROPE	BIERNE	247	Métal : fabrication d'emballages métalliques légers. Fabrication de boîtes en acier pour les boissons
VG GOOSSENS	MARQC EN BAROEUL	242	Papier/Carton : conception, transformation, et impression de carton plat en étuis pour l'agroalimentaire
CROWN EMBALLAGE FRANCE SAS	OUTREAU	242	Métal : fabrication d'emballages métalliques légers
CARTONS ET PLASTIQUES	ARQUES	230	Papier/Carton : fabrication d'emballage pour la cristallerie d'Arques
WIPAK GRYSPEERT	BOUSBECQUE	200	Plastique : fabrication de films plastiques principalement pour l'agroalimentaire et le médical
O-I MANUFACTURING FRANCE	WINGLES	196	Verre : fabrication de canettes de bière à destination des brasseries
JOKEY FRANCE	LABOURSE	186	Plastique : fabrication de seaux et pots injectés
SMURFIT KAPPA FRANCE SAS	LYS LEZ LANNOY	174	Papier/Carton : fabrication d'emballages divers en carton ondulé à destination de l'industrie agroalimentaire

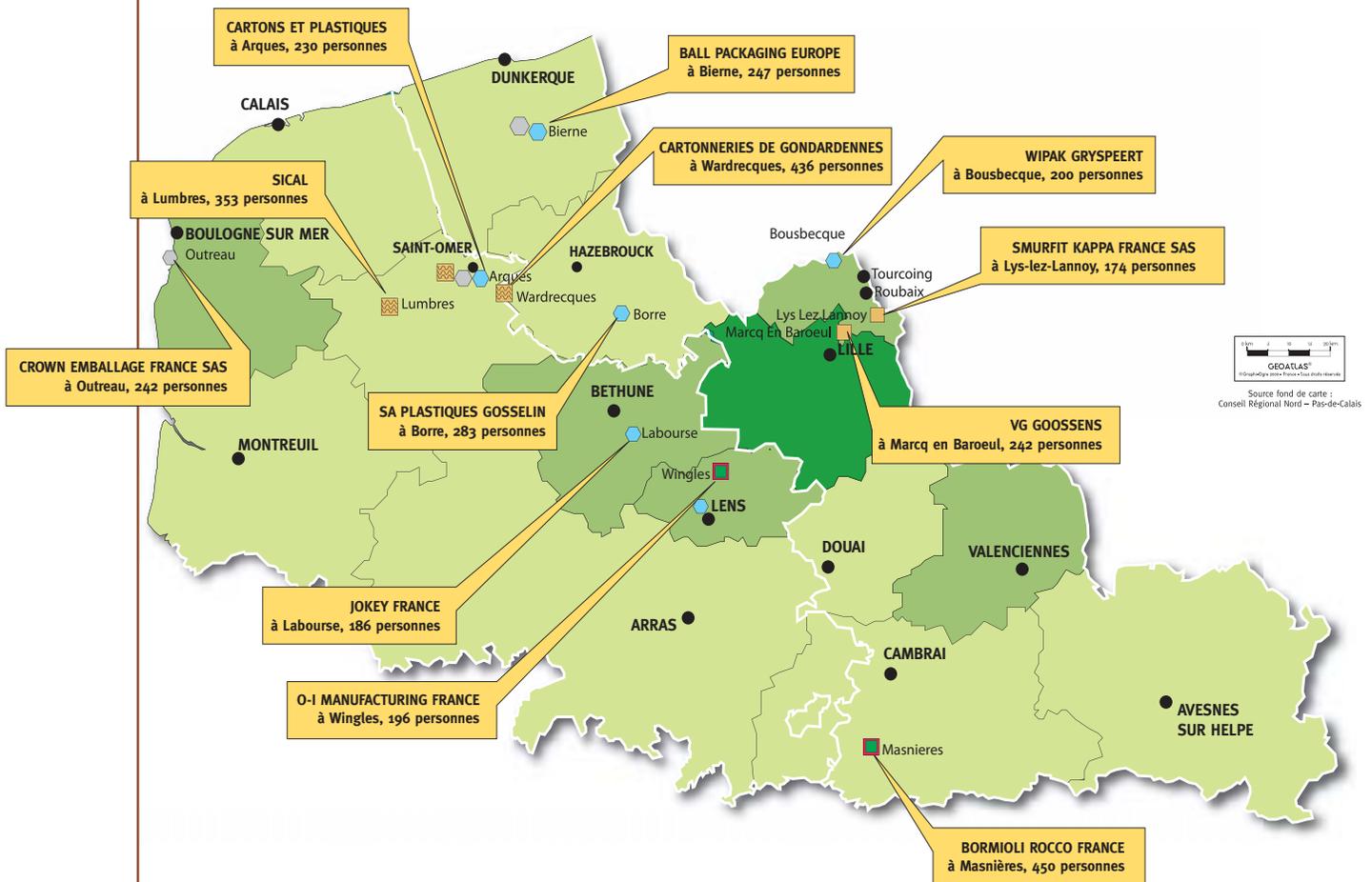


ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Tous les matériaux utilisés pour la fabrication d'emballages sont représentés en région et ils font l'objet d'un examen plus détaillé par segment d'activité avec une description des entreprises régionales au chapitre IV.

IMPLANTATION DES 12 ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES DE LA RÉGION



Source fond de carte :
Conseil Régional Nord – Pas-de-Calais



« Tout a un début,
une existence,
une fin »

Philippe Starck

Les grands enjeux et problématiques

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Le prix des matières premières, de l'énergie, la pression des donneurs d'ordres pour une réduction des coûts, la nécessaire prise en compte de la protection de l'environnement sont quelques uns des facteurs qui bouleversent aujourd'hui le monde de l'emballage.

L'emballage : un secteur en bouleversement au niveau mondial

Au niveau mondial, le secteur de l'emballage est un marché très convoité qui attire de nouveaux acteurs dont des financiers.

Au niveau mondial, le secteur de l'emballage est un marché très convoité qui attire de nouveaux acteurs dont des financiers. Les « grands » de l'emballage sont des groupes étrangers, comme cela a été dit dans la présentation générale du secteur. Les observateurs notent une recomposition du paysage au niveau mondial. Ce phénomène influence directement le positionnement économique des entreprises concernées par l'emballage. Il concerne, pour les groupes, le secteur du verre, mais aussi certains sous secteurs du papier-carton, du métal ou du plastique. Les PME peuvent tout autant être concernées par d'éventuels bouleversements dans la mesure où leur savoir-faire intéresse d'autres industriels ou même des financiers.

Le panorama de l'emballage est en forte évolution. Certains groupes, plutôt spécialisés dans les matériaux, ont cherché au cours des dernières années à se séparer de leur branche emballage, au profit de spécialistes de l'emballage. C'est le cas, notamment, d'Alcoa, qui a cédé ses activités au néozélandais Rank en 2007. Rio Tinto-Alcan et Saint Gobain ont mis en vente leur branche emballage. En région, une unité de production de ce groupe (ALCAN PACKAGING FOOD France) est présente à Arras où elle fabrique et imprime des feuilles d'emballage souples pour l'industrie agroalimentaire.

Parallèlement, le phénomène de concentration s'intensifie. Déjà en 2004, la filiale BSN-EMBALLAGE du groupe BSN avait été racheté par l'américain OWENS ILLINOIS (O-I), leader mondial. En région, l'usine de fabrication de canettes de bière en verre de Wingles (62) fait partie du groupe O-I. Ce secteur très capitalistique est très concentré. D'autres secteurs comme celui des boîtes métalliques pour boissons est également très concentré : le marché est réparti entre quelques sociétés au niveau mondial. Des usines des groupes BALL PACKAGING, REXAM et CROWN sont présentes sur le littoral régional à proximité de leurs fournisseurs.

Certains groupes ont cherché au cours des dernières années à se séparer de leur branche emballage, au profit de spécialistes de l'emballage.



Les grands enjeux et problématiques

De nouveaux acteurs font leur apparition sur le marché mondial de l'emballage comme le néo-zélandais RANK, qui s'est récemment hissé à la 2ème place de l'emballage boisson en carton. La nécessité de trouver des repreneurs a entraîné l'apparition de fonds d'investissement. Le fonds SAGARD et COGNÉTAS a racheté SAINT GOBAIN DESJONQUERES. Certains fonds d'investissement comme ACTIVA CAPITAL se positionnent sur les PME en raison notamment de leur « savoir-faire » qui représente un véritable avantage concurrentiel. En région, la société ROLAND EMBALLAGES, spécialisée dans la transformation et l'impression

De nouveaux acteurs font leur apparition sur le marché mondial de l'emballage

d'emballages souples alimentaires en papier kraft (50 %) ou film plastique (50 %) a ainsi été rachetée en 2007 par un fonds d'investissement tunisien associé à un industriel tunisien, ce qui a permis de maintenir cette activité qui avait souffert de la perte de marchés sur le créneau du papier kraft.

Chez les fabricants de machines, la tendance est également à la concentration, pour répondre aux attentes des grands donneurs d'ordres du secteur. Ceux-ci attendent des solutions intégrées pour leurs lignes d'emballage : fabrication des emballages, conditionnement, étiquetage et même palettisation. Une autre tendance lourde est le développement des services : contrats de maintenance, re-conditionnement de machines anciennes, conception de lignes complètes d'emballage, ... Enfin, des gains de productivité restent possibles grâce notamment à la robotique.

Dans ce contexte, et face à un marché mondial qui présente une croissance supérieure à 2 %, il est permis d'entrevoir pour les fabricants d'emballages et de machines du Nord - Pas-de-Calais (PME ou appartenant à des groupes) des perspectives de développement, notamment sur les marchés de l'Est et de l'Asie.

Une compétition forte entre les matériaux

Il n'existe pas de matériau idéal. Chaque emballage est un cas particulier notamment en fonction des fonctionnalités requises. Hormis les rares cas des emballages ayant une fonctionnalité exclusivement technique, l'emballage a aussi une connotation "marketing".

Il y a une compétition forte, tirée par l'innovation, entre les différents matériaux, et le point d'équilibre se déplace régulièrement. Ainsi, les industries du bois, du papier-carton ou du verre ont vu leur part de marché s'éroder progressivement au profit du plastique et du métal. La filière plastique a connu, avec celle du métal, le meilleur taux de croissance (10 %) entre 2000 et 2006.

De nombreux facteurs interviennent pour le choix d'un matériau :

- le coût des matières premières et de l'énergie,
- les possibilités offertes, notamment en terme de design, par les différents matériaux et les aspects marketing (phénomène de mode),
- les réglementations environnementales
- l'innovation technologique (plastiques plus transparents, formes plus attrayantes, recyclabilité, ...)

Il y a une compétition forte, tirée par l'innovation, entre les différents matériaux, et le point d'équilibre se déplace régulièrement.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

BONDUELLE

La société BONDUELLE exploite à RENESCURE (62) une usine de production de conserves et produits surgelés de légumes.

Elle emploie 570 personnes et jusqu'à 1 100 personnes en période de pointe (Eté) pour la production de 120 000 tonnes de conserves et 36 000 tonnes de surgelés par an. Pour conditionner les 52 légumes différents qu'elle travaille, elle dispose d'outils différents associés à des emballages de nature différente :

- 1 ligne de parage (Préparation des légumes)
- 8 lignes de production de légumes en boîtes de conserves en fer ou aluminium
- 1 ligne de production de légumes en emballage « TETRARECART »
- 2 lignes de production de légumes en bocaux en verre
- 3 lignes de surgelés (pour mise en sachets plastique)

Trois exemples pour illustrer ce propos :

→ Pour le transport

Le choix d'un article technique en tant que « contenant » pourra se faire entre une palette en bois perdue ou recyclable et entre une palette « plastique » qui permettra de très nombreux usages. Les constructeurs automobiles ont mis en place avec de nombreux sous traitants des palettes « contenant » en plastique qui permettent un nombre de rotations plus important pour la livraison des pièces détachées sur les lignes d'assemblage.

Les fabricants de palettes en bois ne restent pas inactifs et certains ont mis en place selon les cas :

- des politiques de location de palettes avec une récupération sur un lieu différent au sein d'un réseau qui peut être européen (la société CHEP propose ce type de service à des grands donneurs d'ordres français),
- ou des politiques de rachat, vente et réparation comme la société PALETTES ARTOIS SERVICE, constructeur de palettes en bois implanté à Divion (62).

Il s'agit de fait de la mise en place de politiques de gestion de supports de transport.

→ Pour le conditionnement de légumes

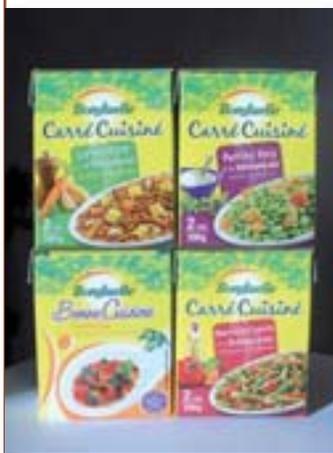
La société BONDUELLE a notamment le choix pour emballer un même légume dans son usine de Renescure (59) entre un emballage métal fer ou aluminium (boîte de conserve), en verre (bocal) ou en plastique (légume congelé). Le choix de l'emballage métal aluminium correspond exclusivement au marché hollandais qui est habitué à consommer des légumes en conserve dans de tels emballages.

→ La concurrence des matériaux entre le papier – carton et le plastique est tout autant marquée.

Plusieurs entreprises régionales proposent les 2 solutions à leurs clients (en exerçant parfois une activité de négoce en complément de leur activité de fabrication).

Le cas de l'entreprise FANDI à Seclin qui a su se diversifier, est à citer : cette entreprise, à sa création (1989), était spécialisée dans la mise sous blister exclusivement pour Décathlon. Depuis, FANDI n'a cessé de croître : Elle a repris un de ses fournisseurs : l'entreprise Mécaforme située à Tourcoing. Puis, elle a créé Speed Conditionnement, spécialisée dans la préparation des commandes ; elle a fait l'acquisition d'Europack, un bureau d'études en packaging, spécialisé dans la création et la réalisation de conditionnement. Cette entreprise a fait le choix de s'orienter vers la soudure et le thermoformage pour des petites et moyennes séries. Cette entreprise a adapté son offre aux besoins des clients.

A l'avenir, le développement des plastiques dits « bio-sourcés » entraînera probablement des substitutions si les prix le permettent. Le développement de ces produits appelés également « agro-sourcés » doit par ailleurs être examiné dans un contexte plus large de gestion des ressources d'origine agricole.



Pour la commercialisation de plats préparés, BONDUELLE a mis en service un emballage facile d'utilisation fabriqué par le cartonnier suédois TETRA-LAVAL qui permet la conservation d'aliments dans les mêmes conditions qu'une boîte de conserve métallique traditionnelle.

Les grands enjeux et problématiques

Les grands enjeux et problématiques

Les donneurs d'ordres : partenaires indispensables pour l'innovation

Les fabricants d'emballages sont le maillon indispensable de la chaîne de mise sur le marché des productions industrielles tout en étant très dépendants de leurs fournisseurs de matières premières et de leurs clients, véritables partenaires pour leur livrer les articles souhaités avec des prix attractifs.

Il y a un enjeu fort à rapprocher donneurs d'ordres et fabricants d'emballages autour de projets innovants.

Proches des clients finaux, les donneurs d'ordres des industriels de l'emballage sont souvent les plus à même de sentir les besoins et tendances nouvelles.

Il y a donc un enjeu fort à rapprocher donneurs d'ordres et fabricants d'emballages autour de projets innovants. La présence de nombreux donneurs d'ordres en région est ainsi une

véritable opportunité pour les entreprises du secteur régional de l'emballage.

L'enjeu pour les fabricants d'emballages est **de pouvoir répondre au cahier des charges** défini par leurs clients, mais aussi de proposer des solutions techniques innovantes et répondant aux attentes du marketing. Nos visites d'entreprises ont permis de mettre en évidence cette évolution progressive du métier vers **une activité de SERVICE** pour satisfaire le client.

Au-delà, une autre attente forte des donneurs d'ordres vis à vis des fabricants d'emballages concerne la réactivité et la proximité géographique. Un prix d'énergie élevé ne fera que renforcer ce point :

- parfois, il est demandé aux fabricants d'emballages d'implanter leur activité directement chez leur donneur d'ordres. Le fabricant d'emballages peut alors débiter une activité de sous-traitance en bout de chaîne de fabrication des produits manufacturés ou agroalimentaires ;
- dans d'autres cas, **les lieux de production** du donneur d'ordres peuvent être très éloignés géographiquement, et les fabricants d'emballages doivent alors localiser un atelier dans la zone géographique adaptée.

Une forte présence des donneurs d'ordres en région

Tous les secteurs industriels sont utilisateurs d'emballages, mais l'industrie agroalimentaire demeure le principal marché avec 65 % du chiffre d'affaires, suivie du secteur de la pharmacie-beauté-hygiène.

MALIP

Cette société emploie 58 personnes à Tourcoing. Son PDG, Patrice ABELE, est également président du G.I.P. Nord Pas de Calais (Groupement Professionnel Régional de la Plasturgie, membre de la Fédération Nationale de la Plasturgie). MALIP a pour activité principale la transformation de matières plastiques (films PVC) par soudure haute fréquence, notamment pour la fabrication de sachets d'emballage pour le textile : draps et nappes. Les fabricants de linge de maison régionaux, clients de la société MALIP à Tourcoing, s'approvisionnent de plus en plus à l'étranger. Pour suivre ce développement des importations en provenance de Turquie, Inde et Pakistan, la société MALIP s'installe à Dubaï en 2008 dans un pays offrant une certaine stabilité pour produire des emballages plastiques identiques à ceux de son usine de Tourcoing, tout en maintenant et diversifiant ses activités à Tourcoing. Les acheteurs de la grande distribution qui achètent en direct à l'étranger sont également intéressés à retrouver une qualité d'emballage correspondant au standard du marché européen.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Les entreprises de l'agroalimentaire

Le Nord-Pas de Calais est incontestablement une grande région agroalimentaire (1^{ère} région française en matière d'exportations et 3^{ème} en terme de chiffre d'affaires) caractérisée par sa diversité. En effet, tous les secteurs d'activité de l'industrie agroalimentaire, hormis le vin, sont présents dans la région :

- **Les viandes et la charcuterie** : Jean Caby, Moy Park, Herta,...
- **La production de légumes** : Bonduelle, Mac Cain,...
- **Les produits de la mer** : Pomona, Pieters, Eurofilets, Findus, Simon-Dutriaux, Delpierre,...
- **Les boissons** : Coca Cola, Heineken,...
- **Le grain et les céréales** : Roquette, Cerestar, Lesaffre,...
- **Le sucre et le café** : Tereos, Leroux, Fichaux,...
- **Les produits laitiers** : Ingredia, Nestlé, Häagen Dazs, Danone,...
- **La biscuiterie et la confiserie** : Brioche Pasquier, Lamy Lutti,...
- **La fabrication des plats cuisinés** : Soup'idéale, Dupont Restauration,...
- **L'alimentation animale** : Continentale nutrition, Royal Canin,...

Chez BONDUELLE à Renescure (59), tous les matériaux sont concernés en tant qu'emballage primaire, secondaire ou tertiaire. Le métal et le verre sont utilisés pour conditionner les conserves de légumes. Le plastique est utilisé uniquement pour la congélation en soudant sur la chaîne de production les sachets à partir de feuilles en PET préalablement imprimées aux marques de la société ou des clients - distributeurs. Le papier-carton intervient surtout pour le conditionnement des boîtes métalliques, des bocaux ou des sachets plastiques. Les cartons d'emballages proviennent d'un rayon de moins de 300 km à partir d'usines françaises, mais aussi étrangère, avec en particulier un fabricant belge à 80 km. Enfin des palettes en bois permettent le transport des colis aux clients.

→ La grande distribution : un acteur important

La préoccupation des grands groupes de la distribution est avant tout de proposer au consommateur les produits dont il a besoin au meilleur rapport qualité / prix.

La grande distribution a ses propres marques de distributeurs (MDD) : par exemple AUCHAN commande à un fournisseur des produits qu'il souhaite se faire livrer dans l'emballage qui lui convient, à charge pour le producteur de faire appel à un fabricant d'emballages qui lui permettra de respecter le cahier des charges. L'emballage doit donner au client l'envie d'acheter. L'aspect « marketing » a son importance. Le cahier des charges donné au fabricant d'emballages doit prendre en considération les contraintes réglementaires de fabrication et de valorisation mais aussi de qualité propre au contenu (contact alimentaire, durée de conservation, etc...). Les enjeux de développement durable sont de plus en plus présents dans les préoccupations des consommateurs et doivent être pris en compte : recyclabilité, simplification des emballages...

→ Les entreprises de vente par correspondance (VPC)

La région est le berceau de nombreuses entreprises de VPC telles que : LA REDOUTE, LES 3 SUISSES, QUELLE qui sont autant de donneurs d'ordres et d'utilisateurs d'emballages pour assurer à la fois l'approvisionnement des articles de part le monde et les livraisons.

Les enjeux de développement durable sont de plus en plus présents dans les préoccupations des consommateurs

Les grands enjeux et problématiques

Développement durable : freiner la croissance du volume et du poids des emballages

Face à l'augmentation de la quantité de déchets, l'objectif de l'Europe est de freiner la croissance du volume et du poids des emballages mis sur le marché, et de la décorréliser de la croissance économique.

La directive 94/62/CE « emballages et déchets d'emballages », transposée en droit français par quatre décrets, fixe les exigences essentielles auxquelles doivent satisfaire les emballages mis sur le marché.

Sont concernés par cette législation, tous les emballages : ménagers, industriels et commerciaux.

**Directive 94/62/CE modifiée
par la directive 2004/12/CE**
EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES



TRANSPOSITION EN DROIT FRANÇAIS



Décret n°92-377
Emballages
ménagers



Décret n°94-609
Emballages
industriels et
commerciaux



Décret n°96-1008
Plan d'élimination
des déchets
ménagers
et assimilés



Décret n°98-638
Prise en compte
des exigences
liées à l'environ-
nement dans la
conception et la
fabrication des
emballages

Le décret 98-638 a pour objet de préciser les exigences essentielles suivantes :

- La conception, la fabrication et la composition de l'emballage
 - Prévention par la réduction à la source du poids et/ou du volume d'emballage.
 - Minimisation de l'emploi de substances dangereuses pour l'environnement.
- Le caractère réutilisable de l'emballage
- Le caractère valorisable de l'emballage (pour tous les emballages) par au moins l'une des formes de valorisation suivantes : recyclage matière, valorisation énergétique, compostage et biodégradation
- Le respect d'une concentration en métaux lourds (plomb + cadmium + mercure + chrome hexavalent) inférieure à 100 ppm.

Les fabricants d'emballages sont tenus de rédiger une déclaration de conformité de leurs fabrications à la réglementation. Le site www.conseil-emballage.org du Conseil National de l'Emballage donne des informations très utiles à ce sujet.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Une réglementation renforcée pour limiter les substances dangereuses

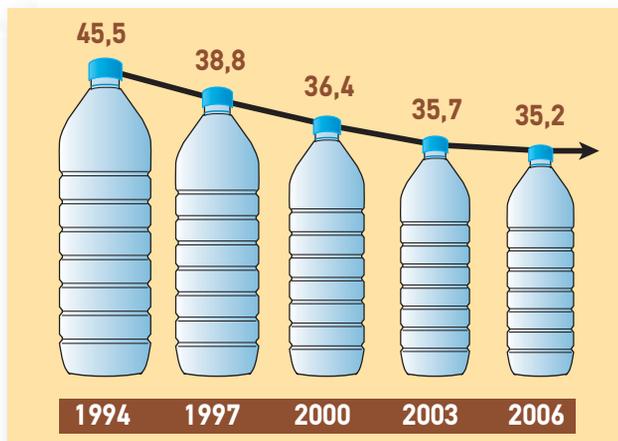
Avec le **règlement européen REACH 1907/2006** (Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals) adopté en décembre 2006 et entré en vigueur le 1er juin 2007, l'Union européenne s'est dotée d'une législation très ambitieuse pour contrôler les substances chimiques présentes dans les produits de consommation. REACH instaure sur 11 ans l'enregistrement de quelques 30 000 substances pour des quantités dépassant une tonne par an **avec un pré-enregistrement entre le 01 juin 2008 et le 31 décembre 2008**. Il appartient aux industriels de démontrer l'innocuité des substances qu'ils fabriquent, utilisent ou importent en quantité annuelle supérieure à une tonne. **Les fabricants d'emballage sont concernés** notamment pour les encres, colles et vernis. Un travail en amont avec les fournisseurs devrait permettre de s'assurer du respect de cette nouvelle réglementation. Une entreprise régionale du secteur de l'emballage, UNIFLOCKAGE à Berck/Mer suit actuellement un dispositif d'accompagnement mis en place par la DRIRE en 2007 pour sensibiliser les PME aux enjeux de REACH et promouvoir la diffusion des éco-technologies. SAVER-GLASS a, quant à elle, initié une démarche d'évaluation, auprès de ses fournisseurs, pour identifier les produits susceptibles de disparaître suite à l'entrée en vigueur de REACH. L'utilisation d'encres végétales et leur impression sans solvant ou en très faible quantité sont des solutions pour répondre à cette question.

La réduction des emballages

La préoccupation environnementale est désormais bien présente chez les professionnels de l'emballage, d'autant qu'en réduisant la quantité de matière première d'un emballage, on en diminue aussi le coût. Ce qui n'est pas anodin face à l'augmentation du prix des matières premières. Ainsi, le poids d'une bouteille

en plastique de 1,5 litre a diminué de 23 % de 1994 à 2006 pour atteindre 35,2 grammes grâce aux efforts des constructeurs de machines intégrées de « fabrication - conditionnement » de ce type d'emballage. Une démarche identique de réduction de poids existe pour les bouteilles de lait en plastique fabriquées par l'usine GRAHAM Packaging d'Assevent (59). Dans l'usine d'embouteillage de Saint-Amand-les-Eaux (59), la politique de réduction du poids des bouteilles plastiques (507 millions de bouteilles produites par an), conjuguée à la mise en place d'un recyclage des chutes en plastique a permis de réduire de 5000 tonnes la consommation de plastique en 5 ans¹². Cette réduction du poids des emballages se constate également pour les emballages métalliques : le poids moyen de la canette de 33 cl a ainsi diminué de 11 % entre 1994 et 2006¹³.

Les bouteilles d'eau en plastique sont 23 % plus légères qu'en 1994.
Évolution du poids moyen en grammes d'une bouteille de 1,5 litre



Les grands enjeux et problématiques

Un article de la loi d'Orientation Agricole n° 2006-11 du 5 janvier 2006, (aujourd'hui contesté par la commission Européenne qui demande sa suppression) imposant des restrictions sur la commercialisation et la distribution de sacs plastiques non biodégradables à partir du 1^{er} janvier 2010 a eu pour effet la suppression de distribution de sacs plastique en sortie de caisse des supermarchés. La production de 60 000 tonnes de sacs plastiques non réutilisables a ainsi été supprimée¹⁴. De nombreux autres exemples de réduction à la source d'emballage sont donnés sur le site www.conseil-emballage.org du Conseil National de l'Emballage.

La mission prioritaire du Conseil National de l'Emballage consiste à développer une approche pragmatique et pédagogique de la prévention des déchets d'emballage. C'est un lieu privilégié d'échange et une instance de concertation entre les différents acteurs de l'emballage. Le Conseil National de l'Emballage assume sa mission dans le cadre de la politique nationale, en liaison avec les pouvoirs publics, les différents secteurs professionnels, les instances européennes et le monde associatif (O.N.G).

MÉO

La société MEO, torréfacteur historique de Café implanté à Lille a été désigné **lauréat des trophées ECO-TOP de l'éco-conception 2007** pour ses actions de réduction menées sur les emballages suite aux travaux réalisés en partenariat avec Eco-Emballages : réduction de l'épaisseur du film primaire d'emballage en polyéthylène (11 tonnes de PE en moins par an), allègement réduction de la hauteur des caisses américaines (réduction de 25 % du nombre de caisses) et révision du plan de palettisation (167 palettes en moins).



La recyclabilité des emballages

Dans le cadre du Grenelle Environnement, a été fixé un objectif de recyclage de 75 % des emballages ménagers en 2012, contre 60 % en 2006.

Le Nord - Pas-de-Calais a produit, en 2006¹⁵, 271.000 tonnes d'emballages recyclés (plastique, verre, métal et carton) ce qui correspond à 8 emballages sur 10, contre 6 sur 10 au niveau national. Soixante-deux collectivités de la région sont partenaires d'ECO-EMBALLAGES qui leur a distribué près de 40 millions d'euros de soutiens financiers représentant près de 10 % de son budget total. En outre, 566 entreprises régionales adhèrent à ECO-EMBALLAGES.

Dans la région, en 2006, 24 080 tonnes de plastique (bouteilles et flacons) ont été recyclées, soit l'équivalent pétrole de la consommation annuelle d'énergie domestique d'une ville comme Tourcoing (95 000 habitants).

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

DUO EMBALLAGES

L'entreprise familiale créée en 1996 à Willems (59), s'est spécialisée dans le recyclage des containers et des fûts en plastique. Ces emballages sont nettoyés et réutilisés lorsque les circonstances s'y prêtent. A défaut, ils sont broyés et recyclés. Aujourd'hui, 60 000 containers et 120 000 fûts sont traités annuellement par cette entreprise qui réalise un chiffre d'affaires de 8 millions d'euros et emploie 35 salariés. DUO EMBALLAGES connaît un rythme annuel de croissance de 20%. Ses installations sont donc devenues très vite insuffisantes pour gérer correctement cette croissance continue. C'est ainsi que la société s'est dotée d'une seconde unité sur la zone d'activité arrageoise « Actiparc » qui fonctionne depuis la mi-mai 2008. Cette nouvelle unité abrite la première ligne de lavage automatisée existante en France pour le traitement des fûts et des containers. Ce nouvel outil devrait permettre à l'entreprise d'atteindre les 100 000 containers et 150 000 fûts traités annuellement et doubler son effectif d'ici 3 ans. A noter que sur les 2 sites, l'eau utilisée est régénérée à 100 % dans un circuit fermé, ce qui limite la consommation d'eau à seulement 1 500 m³ par an¹⁶.

Les grands enjeux
et problématiques

Le plastique recyclé connaît un fort engouement, avec un risque de pénurie. La forte hausse d'environ 70 % du plastique vierge et la réglementation en faveur de la démarche de substitution expliquent en partie ce phénomène. S'y ajoute la possibilité désormais d'intégrer des matériaux recyclés dans les emballages en contact alimentaire. (voir ci-dessous)

ECO-EMBALLAGES est investie depuis 1992 d'une mission d'intérêt général : organiser, superviser et accompagner le tri des emballages ménagers en France. Les trois facettes de la mission d'ECO-EMBALLAGES :

- Faire trier les Français : les collectivités locales sont épaulées par d'étroits partenariats noués avec ECO-EMBALLAGES pour mettre en œuvre la collecte sélective. Un contrat leur assure une assistance technique, financière et pratique, et leur garantit la reprise et le recyclage des emballages triés.
- Accompagner le recyclage : les filières de recyclage se sont engagées à reprendre tous les emballages triés par les habitants et elles en garantissent le recyclage. Lors des premières années ECO-EMBALLAGES a beaucoup investi dans la recherche et développement pour créer de nouveaux débouchés, notamment pour les emballages en plastique.
- Faire progresser les emballages : ECO-EMBALLAGES encourage les entreprises qui mettent des produits emballés sur le marché à concevoir des emballages plus compatibles avec l'environnement, c'est-à-dire moins lourds, facilement recyclables, ayant le moins d'impact possible sur l'environnement.

Contact alimentaire : une nouvelle réglementation

Le règlement (CE) n° 1935/2004 s'applique aux matériaux et objets qui, à l'état de produits finis, sont destinés à être mis en contact avec des denrées alimentaires ou avec l'eau qui est destinée à la consommation humaine.

Il instaure le principe d'inertie (article 3) : les matériaux et objets doivent être fabriqués conformément aux bonnes pratiques afin que, dans les conditions normales ou prévisibles de leur emploi, ils ne cèdent pas aux denrées alimentaires des constituants en une quantité susceptible :

- de présenter un danger pour la santé humaine,
- d'entraîner une modification inacceptable de la composition des denrées ou une altération des caractères organoleptiques de celles-ci.

Des mesures spécifiques pour les matériaux et objets plastiques recyclés ont été instaurées par le règlement européen n°282/2008 du 27 mars 2008 qui impose une autorisation pour tous les procédés de recyclage mis en œuvre pour fabriquer des emballages alimentaires : sélection des sources de déchets utilisés, qualité de la collecte de ces déchets, modalité de tri, procédé de décontamination mis en œuvre, contrôle de la conformité du matériau fini à la réglementation. Les industriels de la région devront donc lancer des procédures de première autorisation. Ainsi, tout emballage en plastique dans lequel se trouve des matériaux recyclés fait l'objet d'un dossier présenté à la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) qui le soumet pour avis à l'agence française de la sécurité sanitaire des aliments (AFSSA). En région Rhône-Alpes, une société de recyclage de plastiques pour usage alimentaire a été mise en service courant 2008 à Sainte-Marie-La-Blanche (près de Beaune).

Les grands enjeux et problématiques

L'innovation présente dans tous les segments

En région, l'innovation concerne tous les matériaux comme le montrera l'examen des différents segments.

La publication de brevets ¹⁷ des secteurs "emballage et conditionnement" en région bien que relativement faible en 2007 (5 brevets représentant moins de 1 % des dépôts français) a progressé en 2008 avec 13 brevets pour les 8 premiers mois de 2008. Les sociétés CLAYRTON'S et BONDUELLE citées dans cette note ont déposé des brevets ces 2 dernières années.

Une autre forme d'innovation consiste à intégrer l'activité de fabrication d'emballages en bout de chaîne de production, pour gagner notamment en terme de transport et de souplesse.

Ce phénomène concerne principalement les emballages plastiques, les autres matériaux nécessitant un équipement plus lourd. Ainsi, à l'image des embouteilleurs d'eau pionniers en la matière, des industries agroalimentaires telles que INGREDIA à Saint Pol sur Ternoise (62) et CANDIA à Awoingt (59), spécialisées dans la transformation du lait, transforment le PEHD par extrusion soufflage pour fabriquer leurs bouteilles de lait sur site. De même, HERTA, spécialiste de la charcuterie industrielle, possède une activité d'emballage par thermoformage située en bout de ligne de production. Les films d'emballage imprimés leur sont fournis par des entreprises telles que ALCAN Packaging à ARRAS ou LA VITROCELLE à Averdeingt.

Le groupe GRAHAM Packaging exerce une activité de sous-traitant direct chez les industriels en gérant l'implantation de machines de productions de bouteilles (de lait notamment) et l'exploitation de ces machines. Cette activité qui répond à une exigence économique vient concurrencer directement l'activité de l'usine du même groupe basée à Assevent (59). C'est ainsi qu'en 2005, l'usine a relocalisé 4 machines de production directement chez un client et a dû se séparer de 40 personnes dans son effectif.

**En région,
l'innovation
concerne tous
les matériaux**







« L'emballage ou
l'empaquetage
peut avoir
plusieurs fonctions :
protéger,
attirer l'attention,
honorer, indiquer
un certain rang;
il peut cacher,
déguiser, camoufler,
séduire... »

Anonyme

Les différents segments de l'emballage en région

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Les emballages en bois

→ Le secteur de l'emballage en bois regroupe des activités très différentes.

Il comprend des entreprises fabriquant des emballages industriels (palettes, caisses en bois) et des emballages légers tels que les barquettes destinées majoritairement à l'agroalimentaire.

La région Nord – Pas-de-Calais compte 21 établissements de plus de 20 salariés producteurs d'emballages en bois, employant plus de 650 personnes. Ces chiffres placent la région au 5ème rang des régions françaises (derrière les régions Poitou-Charentes, Aquitaine, Rhône-Alpes et Pays de la Loire). Les unités de production d'emballage bois sont bien réparties sur le territoire régional.

→ Les principales implantations régionales

EN RÉGION

Nombre d'établissements	21
Effectifs	650 salariés
Chiffre d'affaires HT	44,9 millions d'euros
Taux d'exportation	13 % du CAHT
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> - 5^{ème} région française en terme d'effectifs (derrière les régions Poitou-Charentes, Aquitaine, Rhône-Alpes et Pays de la Loire) - Activité plutôt artisanale

Produits fabriqués	Entreprise	Localisation	Effectif régional
Fabrication de palettes, sciage rabotage du bois	SCIERIE ET PALETTES DU LITTORAL	AUDRUICQ	135
Fabrication de cageots pour fruits et légumes et palettes de manutention	EMBALLAGES MAQUET ET CIE	SAINT POL SUR TERNOISE	55
Fabrication d'emballages bois pour tous types d'expéditions (maritimes, aériennes ou terrestres)	TELIS	LYS LEZ LANNOY	53
Fabricant d'emballages légers (caisses) en bois déroulé pour fruits et légumes	ETABLISSEMENTS JULES HOCQ	SAINGHIN EN WEPPE	48
Travail du bois et fabrication d'articles en bois	SOC EMBALLAGES INDUSTRIELS DU NORD	MOUVAUX	43
Recyclage et réparation de toutes palettes, transport routier, bois	EPALIA	HAISNES	43
Fabrication de palettes	ACTION PALETTES PLUS	CARVIN	43
Recyclage palettes et big-bag	SAS PALETTES ARTOIS SERVICES	DIVION	38
Fabrication de palettes, déroulage, cageots	ETS GUFFROY FRERES	VIOLAINES	36
Emballage industriel / logistique	SOFLOG-SOFEM-BAL SAS	ONNAING	36



Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

La plus importante entreprise de la région en terme d'effectif est la SCOP « Scierie et Palettes du Littoral » qui emploie 135 personnes à Audruicq. À partir du sciage de troncs d'arbres, cette entreprise fabrique des palettes. Entreprise d'insertion, « Scierie et Palettes du Littoral » se positionne comme leader du marché français dans la fabrication de palettes. Cette entreprise, qui fonctionne en flux tendu, a intégré toute la chaîne de valeur de son secteur en disposant d'une unité de découpe du bois (scierie), une unité de transformation qui réalise les palettes et une unité de distribution composée d'une flotte de camions qui assure le circuit de distribution. Le chiffre d'affaires a triplé ces 4 dernières années, passant de 2,3 millions € en 2003 à 10 millions € en 2007. L'entreprise est en cours d'extension, et va augmenter la surface de son site de 1 200 m² pour atteindre près de 4800 m² couverts sur 16 000 m² de terrain. De plus, la flotte de camions va s'enrichir d'une dizaine de nouveaux véhicules.

→ Evolution des effectifs régionaux dans l'emballage bois

Depuis 1998, les effectifs ont grimpé de 18 % en région passant de 537 salariés en 1998, à 566 en 2002 pour enfin s'établir à 658 en 2006. Alors que l'effectif salarié se tasse au niveau national, on constate une augmentation de 7,4 % de l'effectif salarié en région. Le secteur du bois représente 20 % des entreprises de l'emballage mais ne génère que 3,7 % du chiffre d'affaires en 2006.

→ Les tendances du secteur

Le secteur de l'emballage bois répond aux besoins des donneurs d'ordres régionaux. L'agroalimentaire absorbe la production des emballages légers. Le transport et la logistique utilisent en quantité importante les palettes et caisses-palettes pour la livraison de la plupart des biens d'équipement et des produits de consommation.

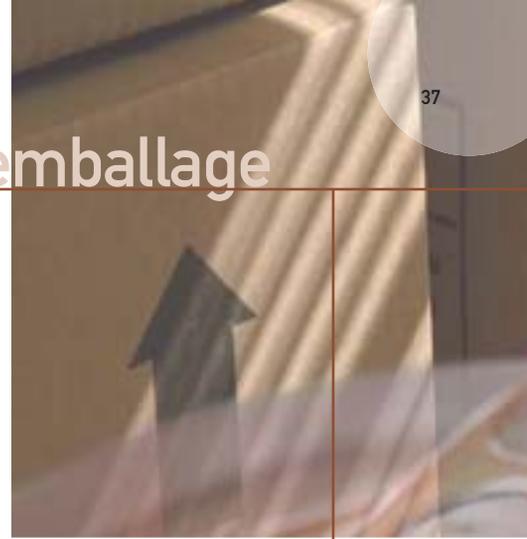
Les emballages bois sont fréquemment réutilisés. Ainsi, les fabricants de palettes en bois ont mis en place des politiques de location, avec une récupération sur un lieu différent au sein d'un réseau qui peut être européen, mais aussi des politiques de rachat, vente et réparation.

Le taux de palettes « perdues » est en diminution constante. L'enquête menée en 2006 par le SIEL (Syndicat des Industriels d'Emballages) a permis d'estimer la durée de vie d'une palette en bois de 4 à 5 ans : le réemploi des palettes est donc privilégié.

En fin de vie, la valorisation des emballages en bois est une préoccupation des industriels. Le taux national de recyclage, de 20 % en 2005¹⁸, est appelé à augmenter en région avec le développement de nouvelles offres de services par des entreprises qui se sont spécialisées sur ce créneau.



En ce qui concerne les emballages légers (cagettes), 52% des cagettes suivent le circuit des ordures ménagères, 27 % sont récupérées par les particuliers (brûlage en cheminée) et 21 % suivent une valorisation énergétique, collective ou industrielle.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ L'innovation de la filière bois passe par une démarche éco-responsable

La filière bois bénéficie d'un matériau directement utilisable, avec de multiples possibilités de valorisation en fin de vie (valorisation énergétique, panneau de particules...) et de recyclage.

Dans le secteur de la palette, l'innovation passe par la gestion durable des palettes issues du bois mais aussi par une démarche d'éco-conception. C'est ainsi que « Scierie et Palettes du Littoral » à Audruicq s'est muni d'un progiciel de gestion intégré pour fabriquer à la demande des palettes sur mesure et adaptées aux besoins du client.

Il s'agit également pour « Palettes Artois Services » à Divion de récupérer des palettes d'occasion initialement perdues pour les référencer auprès de leurs clients et pouvoir les réutiliser. La tendance du secteur est à l'amélioration des solutions logistiques en ayant recours à des solutions de traçabilité par marquage avec des puces électroniques (RFID¹⁹) afin d'optimiser la relocalisation des palettes et éviter le retour à vide. Ceci s'inscrit également dans une démarche de développement durable en optimisant le bilan carbone de l'entreprise et en limitant l'émission de gaz à effet de serre.

En ce qui concerne les caquettes en bois, utilisées à usage unique essentiellement pour le transport des fruits et légumes, il s'agit avant tout d'offrir au client un service de proximité

efficace en optimisant le maillage du territoire mais aussi, selon les établissements Jules Hocq, de veiller à l'humidité ambiante de l'emballage notamment pour des problèmes de sécurisation au contact alimentaire : en effet, les agrafes qui permettent l'assemblage peuvent corroder le contenu de l'emballage.

La filière bois bénéficie d'un matériau directement utilisable, avec de multiples possibilités de valorisation en fin de vie

Les emballages en papier – carton

→ Le Nord – Pas-de-Calais, première région française pour l'emballage en papier-carton²⁰.

La fabrication d'emballages en papier-carton regroupe la production de :

- Papiers d'emballage souples utilisés dans la boulangerie, les papiers de pliage ainsi que tous supports de complexage²¹ ou d'enduction²²
- Cartons plats et leur nombreuses déclinaisons dans la fabrication de cartonnages : boîtes pliantes, PLV (publicité sur le lieu de vente), boîtes recouvertes...
- Papiers pour ondulé, base du carton ondulé, qui servent principalement aux emballages industriels et commerciaux ainsi qu'aux PLV et aux emballages de présentation.

La région Nord – Pas de Calais est, en terme d'effectifs, la 1^{ère} région française pour l'industrie du carton ondulé (NAF 212A) avec 12 établissements de plus de 20 salariés pour 1 803 salariés (soit 10,6 % des effectifs salariés nationaux) et la 1^{ère} région française pour la fabrication d'emballages en papier (NAF 212C) avec 4 établissements et 357 salariés (soit 17,4 % des effectifs salariés nationaux).

EN RÉGION

Nombre d'établissements	26
Effectifs	2 900 salariés
Chiffre d'affaires HT	396,8 millions d'euros
Taux d'exportation	21,5 % du CAHT
Particularités	<ul style="list-style-type: none"> - 1^{ère} région en France pour les emballages en carton ondulé devant la Picardie - 1^{ère} région en France pour les emballages en papier-carton devant la région Poitou-Charentes - la concurrence est surtout locale (zone de chalandise limitée à quelques centaines de kilomètres) - marché très concurrentiel avec forte présence de grands groupes internationaux

Les différents segments de l'emballage

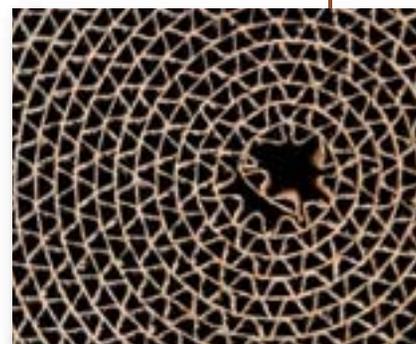
Globalement, le secteur de l'emballage en papier-carton compte 26 établissements de plus de 20 salariés en région, pour 2 874 salariés (9.3% des effectifs nationaux) dont 38% appartiennent à des groupes étrangers, principalement européens. On peut citer les groupes belges VG.GOOSENS et ONDULYS, les groupes allemands ENVELNOR PACKAGING, PROWELL, SEYFERT TRANSWELL, le groupe irlandais SMURFIT KAPPA mais aussi le groupe américain GRAPHIC PACKAGING INTERNATIONAL (ex RIVERWOOD) et l'anglo-américain MONDI PACKAGING.

→ Les principales implantations régionales

Les principaux établissements régionaux du secteur de l'emballage papier-carton en Nord - Pas-de-Calais sont les suivants :

Produits fabriqués	Entreprise	NAF	Nationalité	Localisation	Effectif
Fabrication de papiers pour ondulés et de cartons ondulés	CARTONNERIES DE GONDARDENNES	212A	Française	WARDRECQUES	436
Fabrication et transformation d'emballages en carton ondulé et calages en polystyrène expansé et polypropylène expansé moulé destinés aux produits alimentaires	S.I.C.A.L. (GROUPE ROSSMANN)	212A	Française	LUMBRES	353
Fabrication d'emballage en carton pour l'industrie agro-alimentaire	V.G. GOOSSENS SA	212B	Belge	MARCQ EN BAROEUL	242
Emballages pour ARC international	SOC CARTON ET PLASTIQUE	212A	Française	ARQUES	230
Fabrication d'emballages divers en carton ondulé à destination de l'industrie agro-alimentaire	SMURFIT KAPPA FRANCE SAS	212A	Irlandaise	LYS LEZ LANNOY	174
Fabrication et transformation du carton ondulé	ONDULYS EMBALLAGES	212A	Belge	LOMME	148
Emballages en carton imprimés pour les marchés de la boisson et de la grande consommation.	GRAPHIC PACKAGING INTERNATIONAL FRANCE	212B	Américaine	MASNIERES	120
Emballage en carton, barquettes, feuilles skin-pack, étuis, fourreaux, boîtes et cavaliers destinés aux produits alimentaires	SA GAULTIER CARTONNAGES	212B	Française	SAINT ETIENNE AU MONT	121
Fabrication de contenants alimentaires à usage unique	TIFANY INDUSTRIES	212 C	Française	VILLENEUVE D'ASCQ	113
Fabrication d'emballages pour ARC international	EXPRESS PACKAGING	212A	Française	ARQUES	106

La plus importante entreprise de la région en terme d'effectif est l'entreprise CARTONNERIES DE GONDARDENNES, fondée en 1897 à WARDRECQUES, qui compte 436 salariés. Ce groupe familial possède, sur le même site de production, des unités totalement intégrées avec une unité de production de papier pour ondulé (2 machines à papier) et une unité de production de carton ondulé (3 onduleuses). En 2008, les CARTONNERIES DE GONDARDENNES comptent prochainement augmenter leur capacité de production (150 000 tonnes de papier/carton ondulé produites en 2007) avec l'acquisition d'une nouvelle onduleuse. Depuis 2005, le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est stabilisé autour de 110 M€. L'innovation (micro-cannelures), l'intégration de 100% de papier recyclé (filière de récupération des vieux papiers après livraison chez leurs clients) et l'optimisation du juste à temps lui permettent de lutter efficacement contre la concurrence.



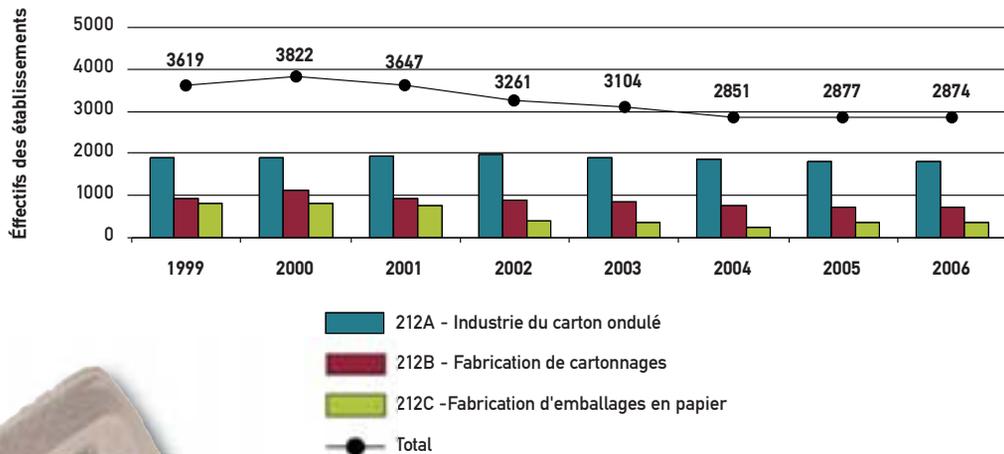
ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

GRAPHIC-PACKAGING-INTERNATIONAL fabrique des emballages en carton plat (sur-emballages pour bières principalement) et pour le conditionnement de produits alimentaires. Confrontée à l'exiguïté et à la vétusté de ses locaux, cette usine américaine a déménagé en 2007 ses machines de production de Beauvois-en-Cambrésis à Masnières (59). Ce déménagement a été accompagné d'un investissement « machines » de 4,5 M€. Le groupe américain, GRAPHIC PACKAGING CORPORATION emploie 14 000 personnes dans le monde après le rachat en 2007-2008 du concurrent américain ALTIVITY.

La société ARC INTERNATIONAL, leader mondial dans le domaine des arts de la table, est un donneur d'ordres important pour les acteurs de l'emballage carton. 2 sociétés parmi les 10 premières régionales (CARTONS ET PLASTIQUES et EXPRESS PACKAGING) travaillent presque exclusivement pour elle.

→ Evolution des effectifs régionaux dans l'emballage papier-carton



En région, ce sous-secteur enregistre depuis 2000 une baisse moyenne de ses effectifs de 3,5 % par an (à comparer à 2,2 % au niveau national). Le secteur de l'industrie du carton ondulé résiste bien et réussit à stabiliser son effectif tant au niveau national qu'au niveau régional. En revanche, on assiste à une érosion progressive de l'effectif du secteur dans la fabrication de cartonnages de 4,4 % en moyenne depuis 2000 à comparer à 3,5 % au niveau national). Cela est le reflet du climat extrêmement concurrentiel du secteur, avec une impossibilité de répercuter des conditions de rentabilité, liée à un effet ciseau : des fortes hausses des coûts de production (énergie, transport, matières premières) et des prix en baisse. Par conséquent, cela a entraîné un défaut d'investissement qui a pesé sur la compétitivité des sites régionaux.

Le secteur subit également le contrecoup de la baisse d'activité d'importants donneurs d'ordres industriels en région (textile, électronique, ...).

Les différents segments de l'emballage

→ Une forte concurrence entre les entreprises travaillant le papier-carton

L'emballage en papier-carton est soumis à la concurrence croissante des autres matériaux, en particulier le plastique. Le plastique présente de meilleures propriétés "barrière" que le carton et il autorise davantage de liberté dans le dessin de l'emballage (transparence, forme). À l'inverse, le carton est généralement mieux placé en terme d'attractivité graphique et de protection de l'environnement. Les cartonnages sont généralement biodégradables. De plus, la filière du carton ondulé est déjà parvenue à mettre en place un système efficace de collecte des emballages usagés et des standards pour le recyclage des emballages récupérés.

La tendance est aux emballages de plus en plus légers, de type emballages ouverts, plateaux ou présentoirs. Les fabricants de cartonnages, déjà très novateurs, doivent donc maintenir leurs efforts d'innovation.

Les acteurs du papier-carton s'efforcent de conserver ou de gagner des parts de marché en innovant. C'est ainsi que, dans le cadre du pôle de compétitivité MAUD, les cartonneries CASCADES BLENDÉCQUES, SICAL se sont associées à ROQUETTE en vue d'améliorer les propriétés "barrière" du carton (imperméabilité...) sans nuire à sa recyclabilité.

La société Cartonneries de Gondardennes est un des acteurs majeurs du projet DECARTE (DEveloppement de CARTon Electronique) conduit par le pôle de compétitivité MAUD. En effet, cette innovation devrait permettre d'apporter de nouveaux services aux consommateurs mais aussi aux industriels soucieux d'améliorer la traçabilité et l'inviolabilité de leur produit. Ce projet devrait concerner la plupart des emballages en papier/carton puisqu'il devrait diminuer à l'extrême le coût unitaire du marquage électronique. Des opérateurs de téléphonie comme Nokia se sont déjà fortement intéressés aux possibilités de communication du packaging par l'intermédiaire de la téléphonie mobile.

Sur les marchés de l'emballage papier-carton, la concurrence est surtout nationale (quelques centaines de kilomètres), cela limite donc la concurrence des pays à bas coûts de main d'œuvre. Cependant, sur certaines productions à faible valeur ajoutée (boîtes pliantes par exemple), cette concurrence commence à se faire sentir car les frais de transport (coût salarial d'un chauffeur) ne gomme pas complètement l'avantage concurrentiel lié à une main d'œuvre moins chère.

Par ailleurs, les grands groupes mondiaux de cartonnages négocient désormais à l'échelle mondiale les prix des emballages qui seront fournis à toutes les usines d'un même groupe industriel mondial, notamment pour les grands groupes alimentaires. Les unités de production locales seront approvisionnées par le fabricant de cartonnages du groupe le plus proche géographiquement. Les fabricants locaux perdent ainsi tout pouvoir de négociation commerciale et technique puisqu'ils doivent appliquer pour leur production un cahier des charges techniques approuvé au niveau mondial. Ce système de négociation représente une menace pour les fabricants de cartonnages indépendants.

Enfin, certains grands groupes papetiers ont mis en place à l'échelle mondiale des centres de recherche qui travaillent sur les emballages de demain.

Les acteurs du papier-carton s'efforcent de conserver ou de gagner des parts de marché en innovant.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation



Les emballages en plastique

→ Le premier matériau en région

La fabrication d'emballages en matières plastiques regroupe la production de sacs et sachets, de bouteilles, flacons et fûts, de boîtes, de pots, de gobelets, de bacs et caisses, d'articles de bouchage, de calages et d'articles pour le transport. Elle comprend aussi l'impression de feuilles destinées à être transformées en films de fermeture des emballages thermoformés.

La région Nord – Pas-de-Calais est la 6^{ème} région française en termes d'effectifs.

La région Nord – Pas de Calais est la 6^{ème} région française en terme d'effectifs (derrière les régions Rhône-Alpes, Haute Normandie, Centre, Auvergne et Bourgogne) pour la fabrication d'emballages en plastique avec 44²⁴ établissements (toutes tailles d'entreprises confondues) et 2 289²⁵ salariés (soit 6,4 % des emplois nationaux)²⁶.

Ce secteur de l'emballage plastique est le premier en terme de chiffre d'affaires, devant le papier-carton et les autres matériaux.

→ Légère hausse des effectifs en région alors que la tendance nationale est à la baisse

Alors qu'au niveau national, ce secteur enregistre une légère baisse de ses effectifs (-2,3 %) entre 2005 et 2006, la région Nord – Pas-de-Calais a vu, quant à elle, ses effectifs augmenter de 1,8 %²⁷.

Ce segment des emballages plastiques est constitué principalement d'établissements de taille modeste, puisqu'on n'enregistre qu'un seul établissement de plus de 250 salariés, et 41 % des établissements comptent moins de 20 salariés.

Sur les 44 établissements de la région, une dizaine appartient à des groupes étrangers, principalement européens dont on peut citer les plus importants : les groupes allemands JOKEY et KNAUF, le groupe finlandais WIPAK Gryspeert, le groupe canadien ALCAN, le groupe américain GRAHAM et le groupe australien AMCOR.

EN RÉGION

Source SESSI EAE 2006²³

Nombre d'établissements	26
Effectifs	2 176 salariés (5 % des effectifs nationaux)
Chiffre d'affaires HT	425,5 millions d'euros (6,3 % du CA national)
Taux d'exportation	35 % du CAHT
Particularités	- 1 ^{er} matériau en terme de chiffre d'affaires dans le secteur emballage régional - 6 ^{ème} région française en termes d'effectifs - un matériau qui gagne des parts de marché



Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

→ Les principales implantations régionales

Les principaux établissements régionaux du secteur de l'emballage plastique en Nord - Pas-de-Calais sont les suivants ²⁸ :

Produits fabriqués	Entreprise	Localisation	Effectif
Fabrication de petit matériel plastique pour laboratoires (médical, agroalimentaire, environnement : flacon, protection de seringues)	SA PLASTIQUES GOSSELIN	BORRE	283
Fabrication de films plastiques	WIPAK GRYSPEERT	BOUSBECQUE	200
Fabrication de seaux et pots injectés	JOKEY FRANCE	LABOURSE	186
Films plastiques	ALCAN PACKAGING FOOD FRANCE	ARRAS	180
Fabrication d'emballages plastiques et de corps creux (bouteilles de lait notamment) à partir de matériaux de type polyéthylène, polypropylène.	GRAHAM PACKAGING FRANCE	ASSEVENT	120
Fabrication sacs poubelles en PE	JET'SAC	AUCHEL	113
Fabrication de préformes, bouteilles et emballages en plastique	AMCOR ET PACKAGING	BIERNE	104
Fabrication de films techniques en plastique de haute qualité pour emballage et protection	RKW RÉMY	SAULTAIN	91
Fabrication de sacs de caisse pour la grande distribution avec impression personnalisée	TT PLAST SAS	LENS	89
Transformation de plastiques alvéolaires pour l'emballage, le BTP, l'automobile...	KNAUF-NORD	DAINVILLE	76

La plus importante entreprise de la région en terme d'effectif est la SAS. PLASTIQUES GOSSELIN, fondée en 1965 à Hazebrouck, qui s'est vite développée dans le village voisin de Borre. GOSSELIN est aujourd'hui leader européen sur le marché des consommables de laboratoires à usage unique en matière plastique. Depuis 2001, l'entreprise connaît une progression moyenne de 11 % par an et atteint un chiffre d'affaires de 38,9 M€ en 2006, avec 283 salariés.

→ L'usage du plastique dans l'emballage ne cesse de progresser.

Le secteur agroalimentaire constitue le 1er client de l'emballage plastique (65 % des débouchés). Malgré la très forte réduction des sacs de caisse et la baisse enregistrée dans l'eau embouteillée, le secteur de l'emballage plastique a bénéficié de la bonne orientation de l'industrie agroalimentaire avec une croissance de 4 % de son chiffre d'affaires en 2006. Alors que l'année 2007 s'annonce également avec une croissance, il apparaît que la réduction de la consommation liée notamment à la conjoncture économique freine cette croissance en 2008.

Le plastique offre des possibilités multiples de transformation qui lui ont permis de faire valoir ses atouts dans l'agroalimentaire mais aussi dans la cosmétique. C'est ainsi que les emballages en plastique ne cessent de gagner des parts de marché par rapport aux autres matériaux. Le plastique reste de loin le matériau dominant dans le secteur des produits frais, mais la concurrence se durcit.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Technologies et innovation

Le secteur est en recherche constante d'innovation. Les innovations portent sur les matériaux afin d'améliorer notamment leurs fonctions d'usage et rendre le plastique plus performant par rapport aux autres matériaux, avec l'objectif de gagner de nouveaux marchés.

Le secteur est en recherche constante d'innovation. Les innovations portent sur les matériaux afin d'améliorer notamment leurs fonctions d'usage.

C'est dans cet esprit que la société JOKEY, dont la devise est "ne pas imiter les autres mais innover et créer de nouveaux produits" a mis au point un nouveau type de pot de peinture pour lequel elle a déposé un brevet. L'idée est partie du constat de l'évolution de la peinture, qui passe progressivement d'une base solvant à une base aqueuse, ce qui favorise la substitution des pots métalliques par des pots en plastique. JOKEY a donc travaillé à la réalisation d'un pot en matière plastique qui présenterait des avantages certains par rapport aux pots métalliques. Aujourd'hui, c'est chose faite, la fabrication industrielle de ce type de pots va être lancée très prochainement sur le site de Labourse (62). Ses principales spécificités sont : sa forme légèrement conique, une bague qui s'insère dans le pot

après remplissage permettant ainsi l'empilement (réduction significative des coûts de transports et stockage) mais aussi un remplissage plus simple sur ligne (amélioration de la productivité chez le client).

La société HARRY PLAST est une PME familiale qui emploie 27 personnes à Saint-Amand-les-Eaux (59). Elle fabrique toute une gamme de produits issus de l'univers du plastique souple en polypropylène ou polyéthylène et fait preuve d'une capacité d'innovation permanente. Après avoir reçu en 2002 le Trophée INPI Innovation de la Région Nord – Pas-de-Calais, puis en avril 2003 le Trophée Euro-Région (Kent-Medway, Belgium, Nord-Pas-de-Calais), elle a mis au point récemment des pochettes gonflables pour l'expédition d'objets fragiles à la demande de Chronopost. Cette innovation a fait l'objet d'un brevet.

→ Les bioplastiques

Sur le plan économique, le prix des matières premières pèse sur les marges, déjà très érodées depuis ces dernières années, qui ne retrouvent pas un niveau normal. Face à l'augmentation du prix du pétrole et des préoccupations environnementales, les bio plastiques constituent une autre voie d'évolution et d'innovation pour les années à venir. Les emballages utilisant des matériaux d'origine végétale, biodégradables, font ainsi peu à peu leur apparition. Seulement 350 000 tonnes de bio plastiques sont produites, chaque année, dans le monde, sur un volume total de 46 millions de tonnes d'emballages plastiques, soit 0,8 %²⁹. La pénétration de ce matériau est encore faible aujourd'hui, mais le taux de croissance de cette niche atteint +20 % quand le marché de l'emballage ne croît que de 2 à 4 % par an.

Un des freins au développement des bioplastiques, est aujourd'hui leur coût qui est de 60 à 80 % plus cher que le plastique traditionnel. Mais ce n'est pas le seul obstacle. Les caractéristiques techniques actuelles des « bioplastiques » limitent encore leurs applications. Leur utilisation, dans le domaine des emballages n'est pas généralisable, aujourd'hui, à l'ensemble des produits alimentaires et/ou non alimentaires. Leurs propriétés en termes de bruit, de barrière aux arômes ou aux gaz et de résistance mécanique sont (pour l'instant) inférieures à celles des plastiques issus à 100 % de dérivés du pétrole.



Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

Plusieurs entreprises régionales s'intéressent déjà aux « bioplastiques » :

La société CLAYRTON'S emploie 58 personnes à Roubaix (59) pour la fabrication d'emballages pour chaînes de fleuristes ou la grande distribution. Membre du pôle de compétitivité MAUD, elle utilise des feuilles biodégradables ou oxobiodégradables et a réalisé une prouesse technique : concevoir un emballage avec de l'encre à l'eau qui résiste à l'eau. Le rejet de 20 tonnes de composés organiques volatils (COV) par an dans l'atmosphère est ainsi évité et les conditions de travail des salariés améliorées. Pour ces performances, la société CLAYRTON'S a été lauréate du trophée de la performance environnementale 2008 délivré par la C.C.I. Grand Lille et a reçu le prix 2008 de l'innovation par l'INPI.

La société JET'SAC a travaillé à l'élaboration de sacs poubelles biodégradables dès 1999 ; elle était ainsi devenue le plus gros site producteur français de sacs biodégradables en 2004. Aujourd'hui, le groupe SPHERE, dont dépend JET'SAC depuis 1996, a recentré la fabrication des sacs biodégradables exclusivement sur les sites normand et espagnol, en raison de trop faibles productions. En attendant que ces produits verts gagnent du terrain sur le plastique, JET'SAC fabrique des sacs poubelle en plastique recyclé qui représentent aujourd'hui 80 % de la production du site d'Auchel (62).

D'autres entreprises régionales de l'emballage sont également capables de fabriquer des produits en bioplastique à la demande de leurs clients, notamment :

-ARTEA basée à Frévent spécialisée dans la fabrication d'emballages par extrusion calandrage et thermoformage.

-TERNOIS PLASTIQUES, SAS de 36 salariés située à Vacqueriette Erquières spécialisée dans la création et la fabrication de films, gaines et sachets plastiques personnalisés en petites et moyennes séries pour l'industrie agroalimentaire et pharmaceutique.

LES OXOBIODÉGRADALES : LES CONCURRENTS DES BIOPLASTIQUES

Ils sont issus d'une technologie qui consiste à intégrer à des plastiques traditionnels un additif jouant le rôle d'oxydant. La réaction d'oxydation va casser les molécules de polymères et fragmenter le plastique en particules invisibles. Cette innovation permet de rendre invisible le plastique au bout d'un an, mais ne le rend pas nécessairement compostable.



LES BIOPLASTIQUES

Ils sont fabriqués à partir de ressources agricoles à cycle de renouvellement annuel comme le maïs, la canne à sucre ou la pomme de terre, à partir d'arbres comme l'eucalyptus, voire à partir de certains déchets végétaux. Les premières applications des bioplastiques dans l'emballage datent des années 90 avec l'introduction d'un plastique amidonné utilisé dans la fabrication de sacs pour la collecte de déchets organiques. Quelques années plus tard, une résine issue de l'amidon du maïs est apparue : l'acide polylactique (PLA). Elle est transparente, compostable et surtout elle se transforme facilement par thermoformage, extrusion ou injection-soufflage.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

EN RÉGION



Les emballages en métal

→ L'emballage métal, un secteur très capitalistique à capitaux étrangers

Les entreprises de ce secteur sont principalement concernées par la fabrication de grandes séries d'emballages métalliques destinés à l'industrie agroalimentaire, partagées entre boîtes de conserve et boîtes boissons et majoritairement situées sur le littoral à proximité de leurs donneurs d'ordres.

Les métaux utilisés sont principalement l'acier et l'aluminium.

La région Nord – Pas-de-Calais est la 6ème région française en terme d'effectifs pour la fabrication d'emballages en métal avec 6 établissements de plus de 20 salariés et près de 800 salariés (soit 11 % des emplois nationaux)³⁰.

C'est un secteur constitué d'établissements de taille modeste mais concentré principalement sur 3 sites à capitaux étrangers : les groupes américains CROWN EMBALLAGE et BALL PACKAGING EUROPE et le groupe anglais REXAM BEVERAGE CAN.

→ Les principales implantations régionales

Produits fabriqués	Entreprise	Nationalité	Localisation	Effectif
Fabrication d'emballages métalliques légers. Fabrication de boîtes en acier pour les boissons	BALL PACKAGING EUROPE	AMÉRICAINNE	BIERNE	247
Fabrication d'emballages métalliques légers	CROWN EMBALLAGE	AMÉRICAINNE	OUTREAU	240
Fabrication de boîtes en métal pour les boissons	REXAM BEVERAGE CAN SAS	ANGLAISE	GRAVELINES	144
Surbouchage (capsules en toutes matières, muselets, plaques et agrafes)	LA BC CAPSULERIE REMY	FRANÇAISE	SOMAIN	116
Fabrication de seaux, bidons et pots de peinture. Emballages métalliques	AVEZ	FRANÇAISE	WATTRELOS	45

Le premier établissement de la région en terme d'effectifs est le site BALL PACKAGING EUROPE de Bierne, implanté depuis 1989. L'usine de Bierne (59) est la plus importante unité de boîtes boissons d'Europe. En 2007, Ball Packaging Europe Bierne fabrique 2,4 milliards de boîtes boissons par an. Le poids d'une boîte a été réduit de 30% depuis 1989.

CROWN EMBALLAGE et REXAM fabriquent des boîtes de conserve, des boîtes boisson métalliques et d'autres emballages métalliques pour le conditionnement de produits de beauté ou de santé. Le groupe REXAM est le premier fabricant mondial de canettes avec une production de 55 milliards de canettes par an. L'usine REXAM BEVERAGE CAN à Gravelines est l'une des principales usines de production de canettes en métal du groupe.

Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

La société familiale AVEZ (45 personnes) a décidé, en 2007, d'investir dans une nouvelle unité, dans la zone industrielle du Beck à Wattrelos, sur un terrain de 34 258 m², dont 9 000 m² de bâtiment tout en longueur pour tenir compte du processus de fabrication. Elle est spécialisée dans la fabrication d'emballages industriels métalliques principalement destinés à conditionner des peintures, colles, encres, huiles moteurs et divers produits chimiques. Plusieurs types de bidons constituent l'emballage métallique : seaux tronconiques, touques en fer blanc, tonnelets cylindriques, tonnelets et tambours en métal, seaux cylindriques et tronconiques. Les produits sont fabriqués exclusivement en fer blanc (métal normé produit en forge sous forme de bobines). En 10 ans, les groupes fournisseurs de fer blanc se sont concentrés pour passer de 13 à 4 (en Europe, il reste 12 usines de fer blanc). L'entreprise réalise sur place le formage, les soudures, le sertissage et l'adjonction des poignées ou anses de port manuel. Pour certains emballages, un joint en PVC est ajouté en usine afin de renforcer son étanchéité. Globalement, la société réalise en moyenne 30 boîtes/min avec une variation de 600 à 2000 pièces/h selon la dimension des bidons.

La société La B.C. CAPSULERIE REMY (116 personnes), spécialisée dans la fabrication de capsules métalliques pour bouteilles de vin, produit 975 millions de capsules de bouteilles/an soit 20% du marché français. Les capsules sont constituées de matériaux métalliques (aluminium). En travaillant sur les machines de fabrication, l'entreprise améliore en permanence le processus de fabrication pour garantir la meilleure qualité des revêtements des capsules. Elle se positionne notamment sur le marché des grands vins. Les actionnaires de La B.C. CAPSULERIE REMY possèdent également 2 autres sociétés travaillant dans le secteur de l'emballage. La société SERLEM (6 personnes) implantée en face du siège de La B.C. fabrique des machines spéciales pour l'impression d'étiquettes adhésives qu'elle exporte dans le monde entier. La société DISTRI-PAC (23 personnes), implantée en zone industrielle de Somain fabrique, à partir de films plastiques, des manchons permettant de protéger (garantie d'inviolabilité du produit), décorer ou regrouper des produits de consommation courante et réalise 35% de son chiffre d'affaires à l'exportation.

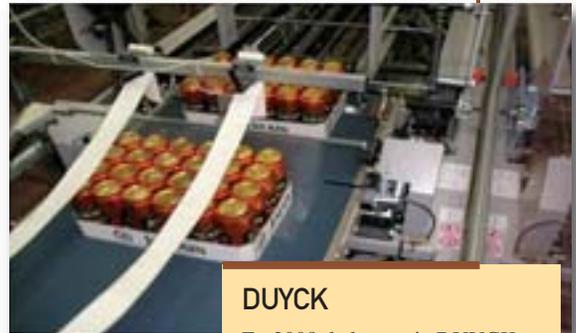
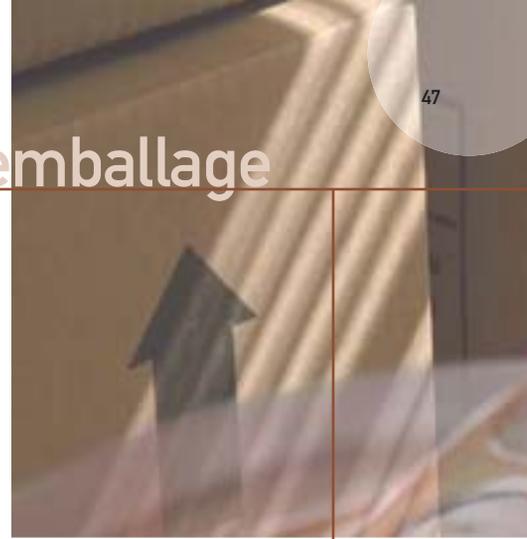
Le secteur de l'emballage en métal enregistre une baisse de ses effectifs entre 2000 et 2006 (5,2% au niveau national et 7,2% en région) notamment à cause de la forte automatisation des chaînes de production destinée à réaliser des gains de productivité nécessaires pour tenir compte des exigences de la grande distribution, ayant entraîné une réduction des marges de 25% en 3 ans.

→ Les implantations régionales profitent du bon dynamisme du marché des boîtes boissons

Le marché des boîtes boissons connaît un bon dynamisme en Europe³¹ avec une progression régulière du chiffre d'affaires : en 2007, ce sont 50,2 milliards de boîtes boissons qui ont été produites, ce qui correspond à 10,2% d'augmentation de la production, notamment grâce aux canettes de bière (en progression de 13% contre + 7% pour les sodas et les boissons non alcoolisées).

Les entreprises régionales ont bénéficié de cette progression grâce notamment à la présence d'importants donneurs d'ordre comme BALL PACKAGING EUROPE et REXAM BEVERAGE CAN SAS implantés à proximité de l'usine COCA-COLA.

Les fabricants de boîtes boissons, de conserves, d'aérosols et de vaporisateurs travaillent l'aluminium plutôt que l'acier, métal offrant un niveau optimal de conservation et de protection contre les ultraviolets, l'humidité et l'oxydation. En France, 88% des boîtes boissons sont en aluminium³² en 2006.



DUYCK

En 2008, la brasserie DUYCK implantée à Jenlain (59) a investi 1,5 M€ dans une nouvelle ligne d'emouteillage de boîtes métalliques de 50 et 33 cl. d'une capacité de 50 à 60 000 hectolitres/an pour conditionner une partie de sa production de bière et aussi celle d'autres brasseries de la région qui font le choix de diversifier l'emballage de leur production. Cette offre est faite également aux autres industriels producteurs de boissons en recherche de plus de souplesse par rapport à l'offre des gros prestataires.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Les fabricants ont recours à des encres et vernis « verts » pour garnir l'intérieur des boîtes boissons en aluminium en particulier afin de contrôler efficacement les éventuels effets toxiques de ces constituants chimiques. L'aluminium est par ailleurs recyclable à 100 % grâce à des techniques de traitement des déchets de plus en plus élaborées.

→ Technologies et innovation

La société **AVEZ** va profiter de sa nouvelle installation pour mettre en place sa stratégie « produit ». En effet, l'objectif poursuivi est d'innover en passant du créneau de fabrication moyenne dimension (seaux de 10 à 30 l) au marché du petit litrage (seaux de 2,5 l à 5 l), marché qui représente environ 40 millions d'unités. Un nouveau process de production a été mis en place : on utilise la technique de formage au lieu de l'expansage au mandrin tronconique. Cela va permettre à l'entreprise de mieux répercuter l'augmentation des coûts (charges salariales, coût de la matière première multiplié par 2,5 en 20 ans, prévisions d'accroissement du prix du fer blanc de + 30 % en 2009) sur le prix de vente de ses produits (20 % en 2008).

CROWN EMBALLAGE à Outreau a mis au point, sur ses boîtes métalliques alimentaires, le fond Peel Seam, constitué d'un disque en acier creux en son centre. Le disque est serti sur la virole après remplissage puis recouvert d'un film en alu souple : l'association est faite par thermo-scclage par l'intermédiaire d'un voile en polymère qui recouvre les 2 parties acier et aluminium.

En 2007, 2M€ ont été investis par **BALL PACKAGING EUROPE** à Bierne pour améliorer les process (une boîte pèse 30 % de moins en 2007 qu'en 1989) et son incinérateur qui permet de limiter les rejets de CO₂ dans l'atmosphère.

Les emballages en verre

→ L'usage du verre dans l'emballage correspond à des besoins spécifiques.

La fabrication d'emballages en verre regroupe la production de verre creux ainsi que la fabrication et le façonnage d'articles techniques en verre. Ce secteur, en région, regroupe principalement des fabricants de bouteilles pour boissons et de flacons destinés aux produits hauts de gamme (parfums, cosmétiques, ...).

Le verre est un matériau recyclable à 100 %, sans perte de qualité ni de quantité. Il est utilisé de manière historique dans l'agroalimentaire, la pharmacie (matériels de laboratoire et flacons) et la cosmétique. Evocateur de qualité pour les consommateurs, le verre possède des positions solides et semble même difficilement remplaçable sur certains marchés, comme celui des boissons.

Pourtant, l'emballage en verre est concurrencé par le plastique qui offre des caractéristiques mécaniques (résistance aux chocs) et un toucher différents, mais aussi le métal en particulier pour le conditionnement de certaines boissons. En outre, la fabrication du verre nécessite beaucoup d'énergie.

Très concentré, le secteur du verre présente un caractère d'intégration nettement affirmé, comparé aux autres secteurs de l'emballage. En effet, la fabrication des produits finis procède d'une chaîne de transformation continue reliant la matière première de base – la silice et le calcin – à la mise en forme du verre en fusion, complétée d'un éventuel ennoblement.

EN RÉGION

Nombre d'établissements	3
Effectifs	900 salariés
Chiffre d'affaires HT	96 millions d'euros
Taux d'exportation	41 % du CAHT
Particularités	- Secteur très concentré et très capitalistique - Mise en service de l'usine ALPHAGLASS à Arques en 2008

Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

→ Les principales implantations régionales

La région Nord – Pas de Calais compte 3 établissements majeurs, employant au total environ 900 salariés.

Produits fabriqués	Entreprise	Localisation	Effectif
Fabrication de, flacons pour parfumerie, cosmétique et pharmacie	BORMIOLI ROCCO FRANCE	MASNIERES	450
Fabrication de bouteilles pour boissons et parfums haut de gamme	ALPHAGLASS	ARQUES	258
Fabrication de bouteilles en verre pour boissons	O-I MANUFACTURING FRANCE	WINGLES	165

BORMIOLI ROCCO

Le groupe BORMIOLI ROCCO, fondé par une famille italienne en 1825 (3 000 salariés, chiffre d'affaires 2007 de 550 M€) est présent sur les marchés du flaconnage, de la cosmétique, de la pharmacie, de l'alimentaire et des arts de la table. Structuré en trois pôles (les arts de la table, les emballages en verre et le plastique), il est présent en Nord Pas-de-Calais par l'intermédiaire de sa filiale : LES VERRERIES DE MASNIERES (59). Jusqu'en 1994, date de leur rachat au groupe BSN, les verreries de Masnières réalisaient des flacons pour l'industrie pharmaceutique et cosmétique. Depuis lors, l'activité pharmacie a été concentrée sur une unité en Italie et l'activité flaconnage haut de gamme pour la parfumerie et la cosmétique fortement développée à Masnières.

Le site de Masnières dans le Cambrésis a connu au cours de ces dernières années une phase de profonde réorganisation afin de retrouver le chemin de la rentabilité dans un secteur très concurrentiel. L'usine a réalisé ces dernières années de forts gains de productivité et son chiffre d'affaires est en constante progression. Tout cela s'accompagne de programmes d'investissements très forts, notamment sur les lignes de fabrication (une nouvelle ligne de fabrication haute parfumerie a été installée en 2008). L'usine emploie, début 2008, 450 personnes pour une production représentant 10 % du marché mondial. Son métier se situant dans le haut de gamme.

Le développement durable est considéré par les verreries de Masnières et le groupe Bormioli Rocco comme un axe de travail prioritaire. Cela passe entre autre par une attention toute particulière portée aux économies d'énergie, à l'ensemble des rejets et à la gestion des déchets. Une démarche de certification ISO 14001 est en cours.

ALPHAGLASS

La société ALPHAGLASS, filiale de la société SAVERGLASS s'est implantée à Arques (62) au printemps 2008 sur le site d'un ancien four d'ARC INTERNATIONAL. SAVERGLASS totalise quatre fours en activité, les 3 autres étant répartis sur les sites du Havre (76) et de Feuquières (60), et emploie 1 600 salariés en France. Depuis mi 2008 le nouveau four, d'une capacité de 320 tonnes, produit 280 tonnes de verre par jour pour la fabrication de bouteilles qui contiendront ensuite de la vodka, du rhum, du parfum et autres produits haut de gamme. Une grosse partie de la production est destinée à l'exportation. La société ALPHAGLASS emploie à Arques 258 personnes. L'implantation d'ALPHAGLASS a représenté un investissement de 70 M€ en 2008, soutenu à hauteur de 9,5 M€ par l'État, les collectivités locales et l'Europe. C'est le plus gros investissement de ces dernières années dans le secteur de l'emballage en région. Et pour la fin de l'année 2008 ALPHAGLASS annonce une 6^{ème} ligne de production de bouteille d'une capacité de quarante tonnes de verre par jour, soit environ vingt millions de bouteilles de plus sur l'année. 40 emplois supplémentaires accompagneront ce nouvel investissement.

OWENS ILLINOIS

(OI, ex BSN Glasspack)

Groupe américain (chiffre d'affaires 2006 de 5,808 milliards d'euros dans l'emballage verre et plastique), c'est le leader mondial pour la fabrication de bouteilles. Depuis la reprise de l'activité du groupe BSN Glasspack en 2004, c'est aussi le plus grand fabricant d'emballages en verre d'Europe. Le groupe américain O-I comprend 89 usines dans le monde (39 en Europe dont 9 en France). Le groupe s'est récemment recentré sur son cœur de métier : le verre, en vendant son activité plastique au groupe anglais REXAM en 2007. L'usine de Wingles dépend de la société mère basée à Villeurbanne. Elle fabrique des canettes de 25 à 33 cl pour l'embouteillage de la bière. 600 bouteilles à la minute peuvent sortir des 4 lignes de production. Ses clients sont notamment les grands groupes de la brasserie : Heineken, Kanterbrau, etc. Pour l'approvisionnement de sa matière première, O-I à Wingles collecte la totalité du verre récupéré dans le département du Pas-de-Calais, la moitié du département du Nord ainsi qu'une partie à Reims et au Royaume-Uni. Son principal fournisseur de verre recyclé, la société PROVER, a été intégrée récemment dans le groupe O-I. L'amélioration continue du processus de recyclage pour éviter les impuretés dans le verre collecté est un axe de progrès constant pour le groupe.

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Technologies et innovation

Le secteur est en recherche constante d'innovation en raison notamment de la concurrence entre matériaux.

O-I MANUFACTURING France utilise plus de 80 % de verre recyclé pour la fabrication de canettes de bière et a réduit le poids au minimum technique. La fabrication est contrôlée de manière systématique par une chaîne de contrôle non destructif (vision) en automatique.

LES VERRERIES DE MASNIERES font appel aux plus grands designers pour créer de nouvelles formes de flacons. Des développements technologiques permettent la fabrication de flacons aux formes multiples dans des délais courts. L'innovation est permanente : 20 % du chiffre d'affaire est réalisé chaque année avec de nouveaux produits destinés aux grands noms du luxe.

Enfin, les industriels de l'emballage en verre travaillent pour réduire leur consommation d'énergie, composante majeure de leurs coûts.

Dans le domaine du verre, le pôle MAUD a signé en mai 2008 une convention de partenariat avec le pôle mondial verrier de la vallée de la Bresle (76) appelé « GLASS VALLEE ». La vallée de la Bresle concentre, de la conception des moules au décor des flacons, plus de 75 % de la production mondiale des flacons et des bouteilles de luxe. Elle emploie 7 000 salariés dans 65 entreprises positionnées sur les marchés de la parfumerie et des spiritueux. Ainsi, les industriels du Nord – Pas-de-Calais, de Haute-Normandie et de Picarde peuvent désormais bénéficier de l'expertise des entreprises et laboratoires mobilisés dans le pôle MAUD. Il s'agit d'un exemple de coopération interrégionale, moteur pour l'industrie française du flaconnage.

L'activité de fabrication des moules est une activité essentielle pour l'usine BORMIOLI ROCCO de Masnières pour garantir la qualité de ses flacons en production industrielle.



Les constructeurs de machines pour le secteur de l'emballage

La région est peu présente sur le marché des machines³³ d'emballage, dominé dans le monde par l'Allemagne (22 % du marché en 2006), suivie de l'Italie (16 %), des Etats-Unis (12 %) et du Japon (10 %). Ainsi, la filière régionale compte tout au plus une dizaine d'acteurs, positionnés principalement sur la fabrication d'équipements « sur mesure » pour le marché national.

→ Des entreprises régionales présentes sur des niches à potentiel

La fabrication d'équipements d'emballage est dispersée dans plusieurs codes de la nomenclature d'activités française. Les codes statistiques directement accessibles pour répertorier les entreprises françaises et régionales sont les suivants :

NAF 292H : Fabrication d'équipements d'emballage et de conditionnement

NAF 295J : Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

NAF 295M : Fabrication de machines pour travail du caoutchouc ou des plastiques

Certains fabricants proposent également des équipements complets qui englobent les différents stades du conditionnement : le remplissage, le dosage, l'emballage, le bouchage et le conditionnement.

Les différents segments de l'emballage

Les différents segments de l'emballage

Le Nord-Pas-de-Calais comprend un nombre relativement faible de constructeurs de machines. En première analyse 3 entreprises sont répertoriées en région :

- **SOCO SYSTEM** à Raillencourt Sainte Olle (59) (37 personnes) est un groupe international basé au Danemark qui fabrique des équipements de fin de lignes d'emballage et des outils de manutention, avec l'Europe comme principal marché et des exportations à travers le monde. Les 2 sites de production (NAF 292H) sont basés au Danemark. L'implantation de Raillencourt Sainte Olle exerce uniquement une activité de négoce sur l'ensemble du territoire national.
- **SMCA à CHOCQUES** (62) (32 personnes, CA : 1,7M€) fabrique pour le marché régional tous types de machines spéciales (NAF 295 M) dans des domaines très variés : pour la plasturgie automobile, pour le conditionnement de produits dans des emballages en plastique ou en carton ondulé.
- **ROVAL SAS** à Corbehem (20 personnes) fabrique des garnissages pour rouleaux de calandre de machines à papier (NAF 295 J).

Plusieurs sociétés non répertoriées comme constructeurs de machines ont également été identifiées sur la base de visites d'entreprises et lors de notre participation au salon de l'emballage en mars 2008 à Lille. On peut, en particulier, citer :

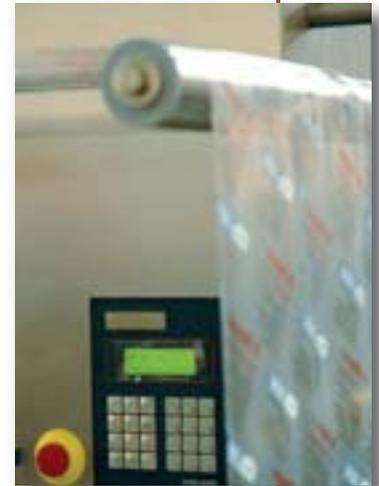
La société **ATECMI** basée à Bergues (62) est particulièrement spécialisée dans la conception de systèmes robotisés pour le conditionnement et l'emballage de produits alimentaires de consommation courante (boissons, conserves, produits laitiers) et de la chimie (produits pharmaceutiques). Les convoyeurs (pot, bouteilles), machines à dépalettiser (pots, flacons, bouteilles) et à encaisser les bouteilles sont utilisés dans les plus grandes entreprises de ces secteurs industriels, en particulier dans le domaine des vins et champagnes. ATECMI qui se définit comme « le trait d'union entre les producteurs et les consommateurs »³⁴ emploie 34 personnes et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 7,5 M€ presque exclusivement sur le marché français, dans un domaine très concurrentiel où l'on retrouve de grands constructeurs internationaux comme SIDEL.

La société **DELTA PRODUCTIQUE** à Tilloy-lez-Cambrai (59) conçoit et construit des machines à clouer les palettes et caisserie en bois, des machines de coupe ou formage de cartons ainsi que des machines de coupe de films plastiques. Elle emploie 7 personnes et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 600 k€ dont 90 % pour le secteur de l'emballage. Cette PME mentionne des difficultés de recrutement de personnels qui l'empêchent notamment d'honorer des commandes pour l'exportation.

→ Des marchés de niche pour les acteurs régionaux

Les grands donneurs d'ordres (agroalimentaire, chimie) tendent à adopter une gestion mondiale de leurs équipements d'emballage. Ils négocient des accords avec des constructeurs de machines de taille internationale, comme SIDEL, SIG ou KRONES. Ce phénomène tend à limiter l'autonomie des établissements régionaux dans le choix de leurs fournisseurs, et conduit à disqualifier nombre de petits fabricants de machines.

Les grands donneurs d'ordres tendent à adopter une gestion mondiale de leurs équipements d'emballage.



ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

Parallèlement, les groupes mondiaux comme SIDEL cherchent à intégrer des compétences sur l'ensemble de la chaîne d'emballage (formage, remplissage, convoyage, palettisation). Ils ont racheté au cours des dernières années des PME à fort potentiel. Il y a donc un véritable mouvement de concentration, qui doit inciter les PME à se regrouper pour conserver une taille critique.

Conséquence de ces évolutions : la majorité des grands marchés de lignes complètes d'emballage (en particulier dans les boissons ou l'agroalimentaire) sont captés par des acteurs internationaux du secteur qui proposent un service clef-en-main (conception de ligne, fourniture des équipements, mise en route, maintenance). A côté de ces grands marchés, il existe toutefois une demande de proximité et de « sur mesure » sur laquelle les acteurs régionaux peuvent se positionner.

Les fabricants s'adaptent aux exigences des clients pour réaliser des machines toujours plus performantes et innovantes. Ainsi, les changements de format ou de contenance constituent une préoccupation constante pour les constructeurs. Le métier de fabricant de machines comprend une activité importante d'étude et de conception pour adapter les matériels aux besoins des clients.

Les donneurs d'ordres attendent toujours un « service » de la part des fabricants de machines.

Le renforcement de la réglementation européenne en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement contraint les fabricants de machines à réaliser d'importants efforts en matière d'innovation. La recherche s'oriente également vers des emballages « faciles à vivre » comme les emballages prédécoupés, la praticité des ouvertures et des fermetures repositionnables, les zones de préhension qui facilitent la manipulation des produits. La satisfaction des consommateurs et les exigences des distributeurs sont des points essentiels dans les cahiers des charges des fabricants.



Les différents segments de l'emballage

→ Fabricants d'emballage/constructeurs de machines : une complémentarité à renforcer

La recherche de « partenariat » entre ces 2 métiers : fabricants d'emballages et constructeurs de machines est indéniablement un des facteurs de compétitivité pour les PME de l'emballage.

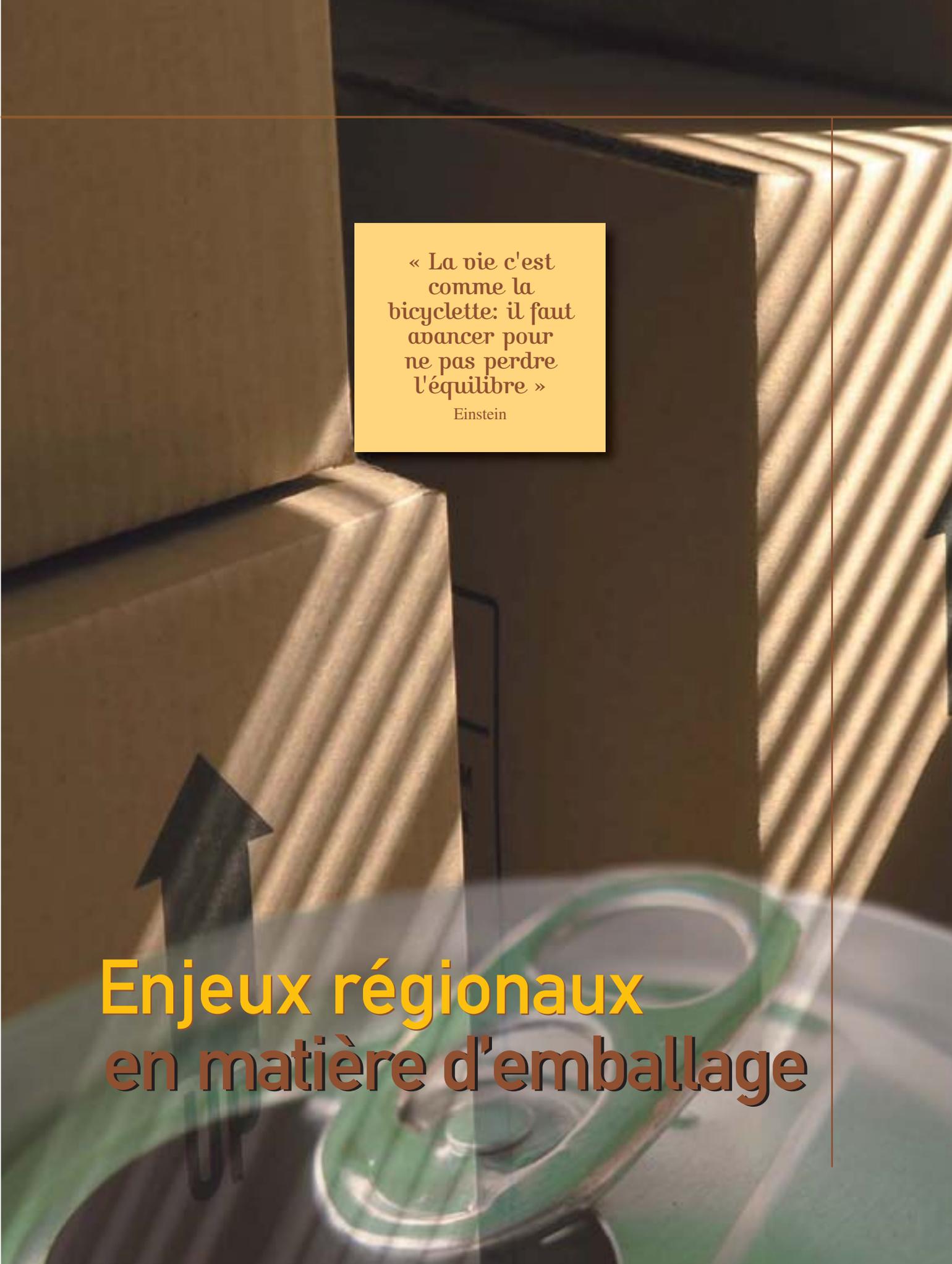
La société **NUTRI PACK** à **Flines-lez-Raches** (59) réalise 75 % de son chiffre d'affaires dans le domaine des emballages alimentaires en produisant pour les professionnels de la restauration collective et de l'industrie agroalimentaire des barquettes en polypropylène (PP) et des accessoires adaptés à leur transport (cagettes de stockage et de transport de repas, plateaux). NUTRI PACK emploie 120 personnes à Flines-lez-Raches et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 28 M€ dont 8 M€ à l'export. C'est une **filiale de la holding familiale PROPLAST** (350 personnes, chiffre d'affaire de 60 M€ en 2007). Le groupe PROPLAST a, depuis 1990, développé ses activités en Europe (Espagne, Italie et Grande Bretagne) dans le domaine de l'emballage alimentaire plastique par croissance interne et par **acquisitions**. En 2008, PROPLAST a racheté la société vendéenne **MECAPLASTIC**, qui fabrique des machines de conditionnement d'aliments. L'acquisition de MECAPLASTIC, mise en avant dans ce chapitre, fait suite au partenariat mis en place depuis 1995 entre la société de fabrication d'emballage et le constructeur de machines pour coordonner les évolutions de leur fabrications en intégrant les questions de leurs clients et en leur proposant des solutions innovantes et plus performantes. Cette collaboration technique étroite a permis à NUTRIPACK de proposer des solutions technologiques d'emballages et de conditionnement optimales. La réalisation d'emballages avec valve de cuisson est un exemple de solution innovante mis en place par le service R&D intégré à NUTRIPACK qui a fait l'objet d'un brevet et qui a reçu le trophée Néo-restauration en 2002. MECAPLASTIC de son côté s'est imposé comme un spécialiste européen des machines de thermoformage et d'operculage grâce à sa capacité d'innovation qui a été récompensée par plusieurs oscars de l'emballage. Cette société fut la première à parvenir à conditionner de la pâtisserie ultra-fraîche sous atmosphère protectrice avec 21 jours de conservation contre 3 auparavant³⁵. Lors du départ en retraite du fondateur de la société MECAPLASTIC, la holding PROPLAST s'est naturellement portée acquéreur de son partenaire et NUTRIPACK renforce ainsi sa position sur ses marchés en proposant une solution complète « emballages + machines de conditionnement » à ses clients. Le développement de la société NUTRIPACK au sein de la holding familiale PROPLAST est un exemple remarquable d'évolution d'une PME qui se positionne désormais franchement sur le marché européen. La DRIRE a accompagné plusieurs programmes de développement ambitieux de cette PME.

La société **MALIP** à Tourcoing (59), société déjà citée exerçant ses activités dans la fabrication d'emballages en plastique, a notamment constaté à l'occasion du rachat d'une société concurrente qu'à partir d'une même machine initiale pour fabriquer des produits identiques, la productivité pouvait varier de près de 20 %. Cet exemple conforte le « service » attendu par les utilisateurs de machines de la part des fabricants de machines et montre aussi l'implication d'un utilisateur pour modifier une machine existante et la rendre plus productive. Le choix des équipements annexes est, à cet effet, primordial.

BERNHARDT

Cette société basée à Wimille (62) réalise 90% de son chiffre d'affaires dans la fabrication d'emballages souples haute barrière notamment à partir de complexes aluminium. Ces emballages protègent les poudres, les granulats et les pulvérulents sensibles à l'oxydation ou l'humidité. Les secteurs industriels concernés sont le pharmaceutique, la chimie et les ingrédients. Elle propose aussi des équipements pour remplir et fermer ces emballages. Le mode de fermeture par soudure est particulièrement étanche et permet un conditionnement hermétique, sous gaz neutre ou sous vide. L'entreprise BERNHARDT créé en 1956, emploie 48 personnes et a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de plus de 7,5 M€ dont 50 % à l'exportation. De plus, depuis 10 ans la société Bernhardt a acquis une expertise dans le conditionnement de produit liquide aseptique.





« La vie c'est
comme la
bicyclette: il faut
avancer pour
ne pas perdre
l'équilibre »

Einstein

Enjeux régionaux en matière d'emballage



Actions menées

→ Avec ses partenaires, la DRIRE est au service du développement économique régional

La DRIRE Nord-Pas-de-Calais apporte son soutien au développement des PME du secteur depuis de nombreuses années en relayant la politique des ministères en charge de l'économie et de l'industrie et en proposant également des actions plus ciblées aux entreprises régionales.

Le rôle de la DRIRE est de soutenir la compétitivité des entreprises dans une économie mondialisée, et accompagner le développement des PME-PMI, en favorisant :

- l'innovation, la recherche industrielle et la diffusion des technologies,
- l'anticipation des mutations économiques,
- la sensibilisation des entreprises à la prise en compte des enjeux de développement durable dans leur stratégie,
- les démarches de développement des compétences dans les entreprises.

Le site internet de la DRIRE : <http://www.nord-pas-de-calais.drire.gouv.fr> permet de connaître les actions mises en place en faveur des entreprises et des liens sont disponibles vers les sites des partenaires qui travaillent pour atteindre le même objectif. Les PME peuvent s'inscrire dans les actions collectives proposées.

Les 6 pôles de compétitivité nationaux situés en région se veulent des accélérateurs de croissance pour l'industrie notamment en favorisant les rapprochements entre les grandes entreprises, PME et recherche publique dans un contexte de progression de la recherche développement (R&D).

L'action du pôle MAUD mérite en particulier d'être soulignée en faveur des entreprises de l'emballage.

→ Le pôle de compétitivité Matériaux & Applications pour une Utilisation Durable (MAUD) dynamise l'innovation

PROJET MATBAR (MATériau BARrière)

Entreprises concernées : CASCADES - SICAL - ROQUETTE - PME

Constat / enjeux :

Le règlement (CE) n° 1935/2004 s'applique aux matériaux et objets destinés à être mis en contact avec des denrées alimentaires ou avec l'eau destinée à la consommation humaine. Ces matériaux et objets doivent être fabriqués conformément aux bonnes pratiques afin que, dans les conditions normales ou prévisibles de leur emploi, ils ne cèdent pas aux denrées alimentaires des constituants en une quantité susceptible :

- de présenter un danger pour la santé humaine,
- d'entraîner une modification inacceptable de la composition des denrées ou une altération des caractères organoleptiques de celles-ci.

Le projet MATBAR vise à innover dans le domaine des cartons destinés à l'emballage alimentaire totalement biodégradables et offrant un effet barrière complet. Le concept du projet est de remplacer les cartons complexes multimatériaux (carton + PE ou Aluminium) par un carton mono-matériau recyclable et biodégradable.

Objectifs

- Informer les PME sur l'évolution du gain de productivité en économisant l'achat de matériau superflu et en adoptant une démarche éco-responsable
- Evaluer les impacts environnementaux :
- Estimer l'impact chez le client et dans l'entreprise
- Associer la problématique REACH :
- Prévoir les solutions les moins onéreuses et qui cadrent aussi avec l'utilisation de matériau compatibles « REACH »

Enjeux en matière d'emballage



PROJET DECARTE (DEveloppement de CARTon Electronique)

Entreprises concernées : CARTONNERIES DE GONDARDENNES - ETIK-OUEST - PME

Constat / enjeux :

Avec les réductions des emballages et les exigences réglementaires, il ne reste plus suffisamment d'espace d'information destiné au consommateur. Le concept du projet est de donner la possibilité au consommateur de disposer d'une information plus complète et "personnalisée" en rendant l'emballage intelligent. De plus, cette innovation pourrait également apporter de nouveaux services aux industriels soucieux d'améliorer la traçabilité et l'inviolabilité de leur produit. D'autres applications transversales pourraient émerger avec des opérateurs de téléphonie mobile capable de lire à distance les informations transmises par la puce RFID.

Objectifs

- Sensibiliser et former les PME de l'emballage :
Informar les PME sur les possibilités d'utilisation du marquage RFID
- Optimiser la traçabilité et la gestion de l'emballage :
Estimer les impacts environnementaux chez le client et dans l'entreprise
- Explorer les nouveaux marchés
Optimiser l'utilisation de cette nouvelle technologie

→ Le pôle d'excellence plasturgie

Depuis novembre 2007, la filière plasturgie régionale est intégrée dans une dynamique de Pôle d'Excellence avec pour objectifs de :

- rassembler sous un même label les actions proposées par les différents partenaires en faveur de la filière plasturgie régionale ;
- faciliter les synergies entre les entreprises et les partenaires impliqués dans le programme d'actions ;
- accroître la lisibilité des actions.

Plusieurs actions ont été menées en faveur des entreprises de la plasturgie régionale, telle que la réalisation du Portail de la Plasturgie régionale. Ce portail est un canal de diffusion d'informations vis à vis des entreprises régionales, mais également vis à vis des entreprises et institutions extra - régionales, permettant de valoriser les compétences plasturgie de la région Nord - Pas-de-Calais.

D'autres actions sont en cours, dont une qui concerne plus spécifiquement les entreprises de l'emballage :



LES EMBALLAGES BIODEGRADABLES : état de l'art et perspectives de développement

Entreprises concernées : la filière emballage plastique de la région

Constat / enjeux :

Cette action vise à apporter des éléments à la filière Emballage sur les enjeux du secteur, en lien avec le développement durable, en proposant des informations liées à :

- l'évolution de la réglementation sur le contact alimentaire et sur la norme internationale REACH,
- l'impact des matériaux biodégradables sur la conception des emballages,
- l'imprimabilité de ces nouveaux emballages.

Objectifs

- Les résultats attendus sont :
- Sensibilisation aux matériaux biodégradables
 - Sensibilisation à l'évolution de la réglementation et à son impact sur le développement des entreprises
 - Atelier de 40 industriels régionaux

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

→ Le projet ACAMAS

Devant le constat des profondes mutations des filières industrielles et en raison des changements demandés par les donneurs d'ordres de grands secteurs d'activité, comme l'automobile, l'aéronautique, l'armement, l'énergie et la mécanique elle-même, la Fédération des Industries Mécaniques (FIM) a décidé d'engager en 2005 un projet d'ampleur nationale avec le soutien du Centre d'études Techniques des Industries mécaniques (CETIM) : le projet ACAMAS ambitionne de toucher en France près de 1 000 entreprises du secteur de la mécanique mais aussi des secteurs qui partagent les mêmes filières de marché.

Ce programme, décliné en région sous forme d'actions collectives, vise à aider les PMI, principalement celles de la sous-traitance, à porter un regard nouveau sur leurs activités, leurs technologies et l'évolution de leurs marchés. L'action d'accompagnement des entreprises a pour objectif d'adapter leurs offres aux attentes actuelles et futures de leurs clients et des clients de leurs clients.

Dans un premier temps, l'accompagnement du chef d'entreprise consiste avec l'aide d'un expert régional en une réflexion stratégique de l'entreprise avec son premier cercle de partenaires sur les trois thèmes d'investigations suivants :

- la stratégie globale de l'entreprise en réponse aux attentes du marché (adaptation structurelle aux changements notamment)
- la stratégie et les technologies industrielles (définition des métiers de l'entreprise)
- la démarche d'entreprise étendue (développement des TIC en commun avec les partenaires).

Dans un second temps il est défini un plan d'action pour le déploiement de la stratégie qui prend prioritairement en compte les aspects " alliances durables entre les partenaires" et leur mise en réseau.

En Nord – Pas-de-Calais, le projet ACAMAS, soutenu par le Comité Mécanique (UIMM, FIM, CETIM), a mis l'accent sur le partenariat d'entreprises : 35 entreprises du secteur de la mécanique sont accompagnées pour un plan d'actions stratégiques sur leurs entreprises, leurs métiers et leurs marchés.

Une action collective de cette nature pourrait être ciblée pour les entreprises du secteur de l'emballage notamment pour les constructeurs de machines qui font partie du secteur très général de la mécanique.

→ Pistes d'action

De nombreuses actions sont organisées pour les entreprises mais à ce jour, il n'existe pas d'action transversale pour le secteur de l'emballage en région Nord-Pas-de-Calais. La première action nouvelle qui pourrait être menée serait de définir une STRATEGIE REGIONALE EMBALLAGE.

Cette stratégie pourrait être définie en associant tous les acteurs de la filière : des concepteurs d'emballages aux structures chargées de leurs valorisations. Les fabricants d'emballages et les fabricants de machines doivent bien sûr être placés au cœur de la réflexion. Les points forts de la région comme la présence forte de la filière emballage dans le secteur agroalimentaire sont à mettre en avant.



Enjeux en matière d'emballage

À l'image de ce qui a été fait par le pôle MAUD avec la GLASS VALLEE pour rapprocher la région des régions Haute-Normandie et Picardie sur le verre, d'autres synergies au niveau national, voire européen sont à rechercher. Des rapprochements avec les pôles emballages nationaux et les pôles de compétitivité existants sont autant d'opportunités de renforcer le tissu régional. Les Technologies Clés applicables aux emballages (étiquettes intelligentes RFID, Biotechnologies industrielles, Recyclage de matériaux spécifiques, Technologies d'authentification et Traçabilité) sont aussi des pistes d'actions à poursuivre.



ACCROÎTRE LA VISIBILITE DE LA FILIÈRE RÉGIONALE

Entreprises concernées : toutes (Groupes, PME-TPE) + BE de conception + Donneurs d'ordres

Constat / enjeux :

Bien que la région Nord - Pas-de-Calais soit la 3^{ème} région française en terme d'effectifs, les savoir-faire régionaux sont souvent méconnus.

Pistes d'actions

- Disposer de lieux emblématiques de la filière tels que la PACKAGING VALLEY en région Champagne Ardenne
- Avec les associations professionnelles (APAF, etc...) et le pôle MAUD, continuer de mettre en avant les savoir-faire régionaux
- Lister les Bureaux de conception et les mettre en relation avec les PME
- Organiser des « forums PME » où les PME viennent présenter leurs savoir-faire aux donneurs d'ordres.
- Mettre en évidence les compétences régionales



TRAVAILLER ENSEMBLE

Entreprises concernées : toutes + BE de conception + Donneurs d'ordres

Constat / enjeux :

La filière emballage compte de nombreuses entreprises de moins de 20 salariés, confrontées à l'évolution des réglementations avec, notamment, une augmentation de la demande d'emballages « Développement Durable » et une généralisation de méthodes Qualité - Sécurité - Environnement (QSE).

Les partenariats techniques, commerciaux ou bien encore la sous-traitance sont à rechercher car ils permettent de mutualiser les expériences et les coûts.

« Travailler ensemble » permettrait aux entreprises de répondre à ces enjeux.

Pistes d'actions

- **Mettre en place des ateliers d'amélioration interne**
Améliorer les méthodes d'organisation de projet et les outils techniques
Échanger les bonnes pratiques avec d'autres entreprises
- **Concevoir et déployer un système qualité**
- **Développer la formation**
- **Travail en lien avec les fédérations professionnelles**
Mettre en place une veille réglementaire
Se rencontrer et échanger
Soutenir les initiatives de regroupement inter-entreprises
Avoir accès à un soutien pour officialiser les partenariats (soutien juridique par exemple)
- **Utiliser les réseaux ou soutiens déjà existants tels que CAP ACTION**

ENJEUX pour l'industrie du Nord – Pas-de-Calais

Le secteur de l'emballage, l'avenir est dans l'innovation

FINANCER LE DEVELOPPEMENT

Entreprises concernées : PME -TPE

Constat / enjeux :

Les enjeux sur les coûts, les volumes et les délais imposent de produire mieux et plus vite. Certains marchés de l'emballage présentent des potentiels de croissance importants sur lesquels les entreprises régionales doivent se positionner. Les ressources financières de l'entreprise ne sont pas toujours suffisantes pour faire face aux besoins de développement. Pour éviter l'éviction des PME sur ces marchés, il est nécessaire qu'elles acquièrent une taille critique.

Pistes d'actions

- Identifier (au sein du pôle MAUD ou ...) ces marchés et leurs potentialités
Etudes ciblées sur les matériaux « développement durable » notamment
- Tirer parti des dispositifs existants :
Aides à l'innovation
Mieux faire connaître les dispositifs fiscaux
- Valoriser son projet auprès des financeurs :
Accompagner les porteurs de projet dans la définition de leur plan de financement
"Coacher" les chefs d'entreprises pour les aider à mobiliser les financeurs publics et privés et à les convaincre
- Réaliser une étude sur les besoins et les modes de financement de ce secteur

TIRER AVANTAGE DES CONTRAINTES ENVIRONNEMENTALES

Entreprises concernées : Toutes

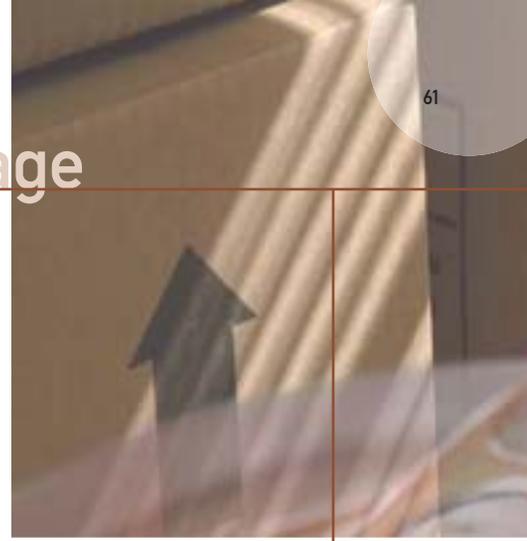
Constat / enjeux :

La prise en compte des enjeux environnementaux, qu'ils émanent de la réglementation, des clients ou de la demande sociétale, nécessite une grande réactivité et une évolution des process et des produits. Depuis plusieurs années la profession travaille pour réduire ses rejets de COV (encres à base aqueuse ou traitement). Des bilans carbone commencent à être réalisés dans les entreprises.

Pistes d'actions

- Valoriser les réalisations environnementales auprès des clients :
Certifications environnementales (ISO 14000, ...)
Valoriser les bilans carbone réalisés
- Organiser une Veille réglementaire
Réfléchir à l'évolution des matériaux avec les pôles spécialisés
Voir la veille réglementaire organisée par le CD2E (Création Développement d'Eco Entreprises), ...

Enjeux en matière d'emballage



ASSURER SON DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

Entreprises concernées : PME-TPE

Constat / enjeux :

Les enjeux sur les coûts, les volumes et les délais imposent de produire mieux et plus vite.
L'approche "Clients" est à privilégier. La grande distribution crée ses propres marques.
Des besoins de rapprochement avec les donneurs d'ordres et les spécialistes de la conception d'emballages peuvent sembler intéressants.

Pistes d'actions

- **Mettre en place des ateliers d'amélioration interne**
Améliorer les méthodes d'organisation de projets et les outils techniques
Échanger les bonnes pratiques avec d'autres entreprises
- **Travailler avec les structures nationales (européennes) spécialisées**
Pôles emballages nationaux
Pôles expertises Nationaux
- **Développer les relations avec les bureaux de conception d'emballages**
- **Renforcer les liens avec les donneurs d'ordres**
- **Faire appel à des consultants Marketing**
- **Inciter les entreprises à participer aux salons**



S'INTERNATIONALISER

Entreprises concernées : PME - TPE

Constat / enjeux :

Les entreprises du Nord-Pas-de-Calais exportent peu.
Augmenter les exportations de la filière peut consister à :
- la recherche de nouveaux marchés
- l'accompagnement des donneurs d'ordres pour "emballer" les articles sur le lieu de production.

Enjeux

- Accroître le chiffre d'affaires à l'export
- Suivre les donneurs d'ordres sur leurs nouveaux marchés à l'étranger
- Investir dans des unités de production en valorisant le savoir faire des entreprises régionales

Pistes d'actions

- Mettre en place une participation aux salons
- Poursuivre la détection des entreprises « à potentialité » pour suivre leurs donneurs d'ordre à l'étranger et / ou investir dans des unités de production
- Examiner les possibilités de rapprochement des entreprises régionales avec leurs homologues transfrontalières.
- Etudier la possibilité d'actions collectives avec les entreprises transfrontalières actives sur le secteur de l'emballage

Notes :

- 1- Alors que la région représente 6,9 % de la population française.
- 2- Directive européenne 94/62/CE (dont article 3 § 1) et décret n° 98-638 du 20 juillet 1998.
- 3- Sessi - Panorama de l'industrie en France Edition 2007 : Etablissements de plus de 20 salariés.
- 4- Sources « L'USINE NOUVELLE » édition du 17 avril 2008 et « EMBALLAGE MAGAZINE ».
- 5- Source : Observatoire Emballage – Communiqué de presse économique – Octobre 2006.
- 6- Dans l'ordre décroissant.
- 7- Source : Sessi - Cahier Industries 120 : l'emballage un secteur dynamique et innovant – février 2007.
- 8- Données 2007 provenant de DIACT et de France Emballage.
- 9- Données 2007 provenant de France Emballage.
- 10- Source :Sessi EAE 2006 : établissements de plus de 20 salariés.
- 11- Source : enquête de branche 2006.
- 12- Source la Voix du Nord du 25 décembre 2007.
- 13- Source document ADEME, ECO-EMBALLAGES et ADELPHÉ-recyclage (Le Gisement des emballages ménagers en France de novembre 2007).
- 14- Idem source 10.
- 15- Selon les Echos du 26 février 2007.
- 16- Source la Gazette du Nord - Pas de Calais du 5 juillet 2008.
- 17- Source INPI Nord-Pas-de-Calais.
- 18- Source COFEPAC.
- 19- RFID : La radio-identification plus souvent désignée par le sigle RFID (de l'anglais radio frequency identification) est une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance.
- 20- Source SESSI EAE 2006 : entreprises industrielles de 20 personnes ou plus employant au moins 75 % de leurs effectifs dans la région.
- 21- Complexage = Association de deux ou plusieurs matériaux d'emballage, complémentaires dans leurs propriétés, afin de répondre à des exigences de conservation et de protection du produit emballé, ainsi qu'à des soucis esthétiques.
- 22- Enduction = La résistance à l'eau, au sang ou aux graisses est obtenue par enduction, c'est-à-dire par dépôt d'une couche spécifique (kaolin, paraffine, silicone...) à la surface du carton. Cette opération est de nature à renforcer les effets barrière aux graisses et à la vapeur d'eau et à conférer au carton des propriétés de scellabilité.
- 23- Entreprises industrielles de 20 personnes ou plus employant au moins 75 % de leurs effectifs dans la région.
- 24- Entreprise de toutes tailles.
- 25- Entreprise de toutes tailles.
- 26- Source : panorama de la plasturgie 2007.
- 27- Source : panorama de la plasturgie 2007.
- 28- Source : DRIRE npdc 2008.
- 29- Source : L'USINE NOUVELLE du 16 mai 2008.
- 30- Source : Sessi EAE 2006.
- 31- Source BCME – USINE NOUVELLE n°3097 du 17 avril 2008.
- 32- Source : Sessi EAE 2006.
- 33- source VDMA (Verband Deutscher Maschinen- und Anlagenbau e.V, Association professionnelle des fabricants allemands de machines).
- 34- source la Voix du Nord du 17 novembre 2007.
- 35- information citée dans la note DGE – UBIFRANCE 2004 : Quand la France vous emballa.

Notes et remerciements

Remerciements

Nous remercions vivement pour leurs contributions tous les acteurs rencontrés dans le cadre de la rédaction de cette monographie qui ont bien voulu nous consacrer un peu de leur temps et qui nous ont fait part de leur expérience et de leurs conseils. Ce travail n'aurait pas été possible sans eux.

Nous sommes tout particulièrement reconnaissants à :

Mme Régine BLOCH - Chargée de mission « Sidérurgie et industries de l'emballage » au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi (DGE - SIMAP) - M. Olivier VARLET- Directeur du Pôle de compétitivité MAUD-
Mme Nathalie DEVAUX MOREL - Conseiller Technologique Filière Plasturgie Nord-Pas-de-Calais (APAF) -
M. Marc DESCAMPS - Chargé de mission Entreprises et Cités - M. Frédéric DUFOUR - Directeur commercial de la société SICAL à Lumbres (62) - M. Blaise METANGMO - Chef de Secteur Région Nord Pas de Calais à la société ECO-EMBALLAGE - M. Patrice ABELÉ - PDG de la société MALIP à Tourcoing (59) et président du G.I.P. Nord - Pas- de-Calais (Groupement Professionnel Régional de la Plasturgie), membre de la Fédération Nationale de la Plasturgie,
pour leurs conseils avertis sur la rédaction de cette note.

Cette publication a par ailleurs largement bénéficié de l'apport de nombreuses entreprises qui ont accepté d'échanger avec nous, en particulier :

ARTEA à Frévent (M. RAMPON) - ATECFI à Bergues (M. KIEN) - AVEZ SA à Wattrelos (M. AVEZ) - BERNHARDT à Wimille (M. GOURLET) - BORMIOLI ROCCO VERRERIES DE MASNIERES à Masnières (MM. RIOU et HOCHART)
BOUCHON CAPSULERIE REMY à SOMAIN (M. LEMARIE) - Brasserie DUYCK à Jenlain (M. DUYCK) - CDC PACKAGING à Avesnes-les-Aubert (M. TISON) - CHRYSTAL PLASTIC à Caudry (M. DUFOUR) - CLAYRTON'S à Roubaix (M. LEPOUTRE) - CPC VALENCIENNES à Prouvy (M. LEMAIRE) - CROWN Food France à Outreau (M. LAOT) - DELTA PRODUCTIQUE à Tilloy-lez-Cambrai (M. DELFOLIE) - DISTRI PAC à Somain (M. LEMARIE) - GRAHAM PACKAGING France à Assevent (M. VERCLYTTTE) - GRAPHIC PACKAGING INTERNATIONAL à Masnières (M. TALPAERT) - HARRY PLAST à Saint-Amand-les-Eaux (M. HARRISSART) - JET'SAC à Auchel (M. DEPLANCKE) - JOKEY PLASTIK à Labourse (M. MATUZIAK) - La B.C. CAPSULERIE REMY à Somain (M. LEMARIE) - LA VITROCELLE NOUVELLE à Avernoingt (M. CARTIGNY) - MARKETUBE à Marquette-lez-Lille (M. HARQUET) - NUTRI PACK à Flines-lez-Râches (M. BERTHE) - OI MANUFACTURING à Wingles (M. KARCYNSKI) - PROVER à Wingles (M. DEKEIZER) - ROLAND EMBALLAGES à Cattenières (M. KRZEMIANOWSKI) - S.I.C.A.L à Lumbres (M. BRUMENT) - SAVERGLASS à Arques (M. QUENTIN de GROMARD) - STED FLACONNAGE à Arques (M. BLOUDILLAU) - STED FLACONNAGE à Saint-Omer (M. BLOUDILLAU) - TERCREA à Arques (M. GUILLEMANT) - TERNOIS PLASTIQUES à Vacqueriette Erquières (M. DEWAVRIN) - VITASHEETGROUP à Ruitz (M. FAGOT).

Nous souhaitons que les informations, analyses et propositions contenues dans cette note permettent aux acteurs publics et privés de conduire ensemble de nombreux projets, pour le bénéfice de la région Nord - Pas-de-Calais.

Crédits photographiques

Toutes infographies : Cituation&Ensemble

Toutes photographies : Fotolia.com / Cituation&Ensemble, sauf :

p.3 : © DRIRE-NPdc - p.9 : © Bonduelle-Droits Réservés - p.26 : © Bonduelle-Droits Réservés - p.31 : © MEO-Droits Réservés - p.33 : © JOKEY FRANCE-Droits Réservés - p.34 et 54 : Ankama ©2008 / all rights reserved - p.44 : © JOKEY FRANCE-Droits Réservés - © p.45 : ©Clayrton's - Droits Réservés - p.47 : © DUYCK-Droits Réservés - p.52 : © DUYCK-Droits Réservés - p.58 : © DELTA PRODUCTIQUE-Droits Réservés.

Conception graphique : Cituation & Ensemble - 03 21 715 333

Achevé d'imprimer en décembre 2008

N° ISSN : 1955 - 0162